

☺ *Ricevi questo messaggio in quanto iscritto/a al trimestrale EREnews per il 2010*

☺ *Puoi consultare EREnews anche nel menu e nell'archivio di diversi website specializzati*

**NOVITÀ !** *E' nata IRInews [= Insegnare le Religioni in Italia], la newsletter trimestrale che, dal 31 marzo 2010, informa sull'attualità italiana, in parallelo con EREnews, che continuerà a informare sull'attualità europea. Redattrice responsabile è la dott. Mariachiara Giorda dell'Università di Torino. Per informazioni e iscrizione, contattare: [mariachiara.giorda@acmos.net](mailto:mariachiara.giorda@acmos.net)*

**NOVELTY** ♣ *IRInews [=Insegnare le Religioni in Italia] is born. This quarterly newsletter, from March 31<sup>st</sup> 2010, will inform on the Italian novelty in parallel with EREnews that will continue to inform on European countries. Dr Mariachiara Giorda of Turin University is the editor. For information and subscription please contact: [mariachiara.giorda@acmos.net](mailto:mariachiara.giorda@acmos.net)*

## CONTENTS

|                      |  |
|----------------------|--|
| <b>EUROPE</b>        | Le crucifix dans les classes: la CEDH a accepté le recours de l'Italie, <b>2</b><br>Il Consiglio d'Europa : « La CEDH non ecceda dalle sue competenze », <b>2</b><br>« Prudence et retenue, des vertus à cultiver à la CEDH », <b>2</b><br>European Parliament : question and answer about Muslim RE, <b>3</b><br>Formation des cadres religieux et enseignement de l'islam en Europe, <b>4</b><br>Débats européens sur les signes publics des minorités religieuses, <b>5</b> |
| <b>AUSTRIA</b>       | L'Università forma i futuri insegnanti di cultura islamica, <b>5</b>   |
| <b>BELGIQUE</b>      | Bientôt des profs de bouddhisme dans les écoles ?, <b>6</b>  |
| <b>DEUTSCHLAND</b>   | Religiöse Pluralisierung verlangt Weiterentwicklung des theologischen und religionswissenschaftlichen Feldes, <b>6</b><br>Une formation universitaire est envisagée pour les imams, <b>7</b>   |
| <b>ESPAÑA</b>        | Alumnos que reciben instrucción religiosa católica en el curso 2009-10, <b>7</b>   |
| <b>FRANCE</b>        | L'Assemblée nationale s'ouvre au fait religieux, <b>8</b><br>Une proposition de loi pour instituer l'enseignement du fait religieux, <b>8</b><br>L'enseignement de l'islam au lycée alimente une nouvelle polémique, <b>9</b><br>Les jeunes ne lisent-ils plus la Bible ?, <b>10</b>   |
| <b>GREAT BRITAIN</b> | New guidance for Religious Education 2010, <b>10</b><br>Interfaith Religious Education Centre (Bradford), <b>11</b><br><i>[ domandare l'invio della newsletter IRInews ]</i>   |
| <b>ITALIA</b>        | Hier la catéchèse scolaire, aujourd'hui l'enseignement de la religion, <b>11</b>   |
| <b>LITUANIE</b>      | La scuola preferisce Scienze religiose o Etica ai corsi di Ortodossia, <b>12</b>   |
| <b>RUSSIA</b>        | Diritti umani e dottrina sociale nella prima facoltà cattolica, <b>13</b>  |
| <b>SLOVENIA</b>      | « Scienza delle religioni e Etica » nelle scuole secondarie (Grigioni), <b>13</b>  |
| <b>SVIZZERA</b>      | Le fait religieux fera sa rentrée à l'école genevoise en 2011, <b>14</b>   |
| <b>Brevi</b>         | Belgio - Francia - Gran Bretagna - Russia - Svizzera - Turchia - Usa - Vaticano, <b>14</b>   |
| <b>OPINIONI</b>      | Religion, religions, laïcité: quel est le rôle de l'école en Europe? (Ph.Borgeaud), <b>16</b><br>Pour un enseignement des religions dans les écoles américaines (D.Hafiz), <b>17</b><br>Decálogo do Professor de Ensino Religioso (Carlos Albérico Leite de Queiroz), <b>18</b>  |
| <b>Biblioteca</b>    | Segnalazioni di libri e articoli, <b>19</b>  |
| <b>Eventi</b>        | Birmingham - Brussels - Copenhagen - Dublin - Edinburgh - Fribourg - Glasgow - Istanbul - Milwaukee - Montreal - Neuchâtel - Roma - Strasbourg - Toronto - Trier - Utrecht - Valletta - Warsaw - Winchester, <b>20.</b>  |

## EUROPE / Le crucifix dans les classes : la CEDH a accepté le recours de l'Italie

**EU160** – Strasbourg, 3 mars 2010. La Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) a accepté d'examiner en appel un recours de l'Italie qui avait été condamnée pour la présence de crucifix dans les salles de classes. Dans son communiqué du 3 mars 2010 la Cour souligne :

*« Le collège de cinq juges de la Grande Chambre (qui statue en appel), réuni les 1er et 2 mars 2010, a accepté la demande de renvoi présentée par le Gouvernement italien, le 28 janvier 2010, dans le cadre de l'affaire Lautsi contre Italie. L'affaire sera donc examinée par la Grande Chambre qui se prononcera de manière définitive par un arrêt ».*

La procédure prendra plusieurs mois. La condamnation de l'Italie, le 3 novembre par la Cour de Strasbourg, avait soulevé un tollé dans la Péninsule [cf. *EREnews* 2009/, 6]. La Cour avait jugé la présence de crucifix contraire au droit des parents d'éduquer leurs enfants selon leurs convictions et au droit des enfants à la liberté de religion. Depuis la Constitution de 1948, le catholicisme n'est plus la religion d'Etat en Italie, mais l'ordonnance adoptée dans les années 1920 sous le fascisme et qui imposait la présence de crucifix dans les écoles n'a jamais été abolie. La Cour de Strasbourg avait été saisie par une mère de famille d'origine finlandaise mariée en Italie, Solie Lautsi, déboutée par la justice italienne sur ce dossier. Les juges européens avaient estimé que la croix pouvait être interprétée par des élèves de tous âges comme « un signe qui peut perturber les élèves d'autres religions ou athées ». La Cour avait vite conclu à l'unanimité à la violation de l'article 2 du protocole 1 (droit à l'instruction) conjointement avec l'article 9 de la Convention (liberté de pensée, de conscience et de religion).

Le **ministre italien** des Affaires étrangères Franco Frattini a exprimé sa satisfaction et sa confiance pour la suite du processus. L'Italie – a-t-il ajouté – cherche à faire respecter les valeurs du credo religieux ancré chez la grande majorité des citoyens. Les partis de la majorité ainsi que des représentants des partis de la gauche ont été solidaires dans la réaction. La **Conférence épiscopale** italienne a pour sa part salué «un pas dans la bonne direction». Le **CCEE** (Conseil des conférences épiscopales européennes) a approuvé ce revirement. Son président, le cardinal Péter Erdő, archevêque de Budapest a déclaré à la presse: « Il est nécessaire que les questions religieuses soient abordées au niveau national, selon le principe de subsidiarité, puisque la sensibilité religieuse et la perception même du principe de laïcité varient d'un pays à l'autre ». Et a-t-il ajouté: «Ce serait un acte de grande pertinence et prudence si la Grande Chambre, à la suite de son réexamen, acceptait ce fait, qui redonnerait confiance dans les institutions européennes à de nombreux citoyens européens -chrétiens, croyants, humanistes- qui s'étaient dits profondément blessés par cette sentence». [<http://cmiskp.echr.coe.int/tkp197/view.asp?>]

## EUROPA / Il Consiglio d'Europa: «La CEDH non ecceda dalle sue competenze»

**EU161** – Interlaken, 20 febbraio 2010. La Corte europea dei diritti dell'uomo non ha competenza su questioni come quelle che riguardano la salvaguardia delle tradizioni e delle culture nazionali quali, per esempio, l'affissione del crocifisso nei luoghi pubblici. Ad affermarlo sono 47 Paesi membri del Consiglio d'Europa, che il 20 febbraio in occasione della riunione a Interlaken, in Svizzera, per discutere della riforma della Corte stessa, hanno adottato una **Dichiarazione politica** nella quale si «invita» la Corte ad «applicare in maniera uniforme e rigorosa» i criteri concernenti la sua competenza. Il riferimento al ricorso dell'Italia contro una sentenza della Corte è stato reso esplicito dall'intervento dei rappresentanti lituani e maltesi. Secondo il ministro della giustizia dello Stato isolano, Carmelo Mifsud Bonnici, la Corte «non è stata sufficientemente sensibile» alle «caratteristiche culturali» che forgiavano le «identità nazionali» e uno di questi casi è la recente sentenza «contro l'Italia». Per il ministro degli Esteri lituano, Maris Riekstins, le sentenze della Corte dovrebbero essere «chiare, precise, non ambigue e comprensibili a tutte le parti», il che non è avvenuto nella vicenda della «presenza obbligatoria del crocifisso nelle scuole».

[Sintesi da *L'Osservatore Romano*, 21 febbraio 2010].

## EUROPE / « Prudence et retenue, des vertus à cultiver à la CEDH »

**EU162** – Paris, janvier 2010. A trois reprises, la Cour européenne des droits de l'homme, émanation du Conseil de l'Europe de Strasbourg, a été distinguée dans l'opinion publique. Elle a en effet condamné **l'Italie** qui tolère encore les crucifix dans les écoles publiques. Elle a été invoquée par des **Espagnols** pour refuser les mêmes crucifix dans les mêmes écoles publiques espagnoles. Elle a été interrogée par des **Irlandaises** qui souhaiteraient que leur pays soit condamné parce qu'il refuse une législation autorisant l'avortement. **La CEDH est depuis bien des années l'objet d'un intense lobbying de la part de quelques groupes qui souhaitent influencer leurs pays respectifs** au moyen d'une injonction venant d'une instance supérieure. Que des droits fondamentaux qui ne seraient pas défendus dans un pays puissent faire l'objet d'un recours à cette Cour européenne paraît justifié. Ainsi la **France** a été

condamnée en raison, de mauvais traitements de prévenus dans les commissariats. C'est aussi l'influence de cette Cour qui a empêché l'exécution d'Ocalan, le leader kurde que le pouvoir turc avait condamné à mort. Mais les récentes affaires font intervenir la Cour dans la gestion nationale de questions qui relèvent de traditions locales. **L'Italie et l'Espagne** sont des pays de pratique catholique généralisée. Certes, ces deux pays acceptent aujourd'hui le pluralisme religieux, mais faut-il pour autant les condamner parce qu'ils n'ont pas encore enlevé tous les crucifix des lieux publics et notamment des écoles publiques? La liberté religieuse est-elle bafouée par la présence de ces crucifix? N'y a-t-il pas là plutôt l'expression d'une culture particulière, signe d'une identité nationale (pour reprendre les termes utilisés de ce côté-ci des Pyrénées et des Alpes) ? Dans ce cas, **la Cour ne doit-elle pas être interrogée sur son respect de la subsidiarité?**

Cette dernière question apparaît si évidente que le Parlement européen a été saisi de cette affaire pour condamner à son tour la décision de la Cour contre l'Italie. Les Italiens y sont tous favorables, droite et gauche incluses. Profondément divisé, le Parlement européen a préféré reporter son vote.

Mais ce débat manifeste **l'ambiguïté des décisions de la Cour** de Strasbourg. Elle doit intervenir dans les domaines où les droits fondamentaux ne sont pas appliqués par un des quarante-sept États membres. Mais il n'est pas si clair de savoir quel est le contenu exact de ces droits fondamentaux et donc son champ d'intervention. L'absence de signes religieux dans une école relève-t-elle de ce domaine? Ou plus grave encore, l'avortement, le mariage homosexuel ou l'adoption par des couples homosexuels sont-ils des droits fondamentaux? En cherchant l'intervention de la Cour européenne de Strasbourg, des lobbys veulent contraindre les législations nationales à répondre positivement à ces dernières questions, alors que le débat national les refuse. Ainsi l'Irlande n'a pas légalisé l'avortement : est-ce à la Cour européenne de l'y contraindre, allant ainsi contre la culture locale et le droit national. **Qui fait la loi dans ce domaine : le Parlement national ou une instance européenne?**

Cette dernière question ouvre encore deux débats: d'abord, quelles sont les limites de la subsidiarité ? Ensuite, quels sont les principes du droit européen qui lui permettraient de rendre légal ce qui ne l'est pas dans un pays particulier? Le débat est ouvert sur ces questions essentielles. Il importerait que la Cour de Strasbourg prenne dans ce domaine **une attitude de prudence et de retenue** plutôt que de vouloir intervenir au nom de principes qui ne seraient pas compris localement parce qu'ils font justement débat.

[par Pierre de Charentenay rédacteur en chef de la revue *Études*, dans *La Croix*, 4 janvier 2010].

## EUROPE/ European Parliament: question and answer about Muslim religious education

**EU163** - Strasbourg, European Parliament, 4 January 2010.

■ *Written Question by Franz Obermayr (NI) to the Commission (Original language of the question: DE)*  
*Subject: Muslim religious education and related measures*

In Austria religious education is compulsory for all pupils under 14 years of age, who belong to a legally recognised church or religious community. The teaching is led and directly supervised by the respective church or religious community itself. In 2007 a study conducted among Muslim religious education teachers sparked off a fierce debate. The alarming result showed that one in five Muslim religious education teachers rejects democracy as incompatible with Islam! The results relating to the rule of law, human rights and equal treatment of the sexes were also extremely disturbing. In Germany Islamic religion is taught in five *Länder*. According to media reports, the introduction of Islamic teaching in schools is now also being discussed in Italy. In the light of the growing proportion of Muslim people throughout Europe, the increasingly radical tendencies in Islam directed against the European system of fundamental values and the risk of influencing and manipulation of pupils:

*What measures does the Commission intend to introduce in order to prevent radical Islamic thought, which contradicts Western Christian fundamental values, from being passed on to young people?"*

■ *Answer given by Mr Šefčovič on behalf of the Commission (9 February 2010):*

The Honorable Member will be aware that under the principle of conferral foreseen in Article 5 of the Treaty on the European Union, the Union shall act within the limits of the competences conferred upon it by the Member States in the Treaties. In the area of education, Article 165 of the Treaty on the Functioning of the European Union provides that the Union shall contribute to the development of quality education by encouraging cooperation between Member States and, if necessary, by supporting and supplementing their action, while fully respecting the responsibility of the Member States for the content of teaching and organisation of education system. Therefore, the responsibility for the content of teaching and the organisation of education systems rests with Member States.

It is thus for each Member State to determine the arrangements and policies for any teaching about religion in schools. These are not matters on which the Commission has competence to act.

However, the Commission supports the implementation of the *2006 Recommendation* of the Parliament and the Council on Key competences for lifelong learning<sup>1</sup>. The recommendation identifies and defines social and civic competence as one of the key competences young people should develop during their initial education and training. This competence emphasises the need to understand the basic concepts of democracy, justice, equality, citizenship and civil rights; skills for constructive participation in society, and attitudes related to respect for shared values such as democratic principles.

The Commission supports the implementation of this recommendation through the Open Method of Coordination and through the Lifelong Learning Programme. The development of key competences is, for instance, included in the priorities of the *Call 2010 of the Comenius programme* for school education.

The Commission reminds that the Union and the Member states shall respect the values and principles laid down in Articles 2 and 8 of the Treaty on the European Union. The Commission works to encourage all who live in the EU, of all religious beliefs and of none, to show commitment to fundamental values such as tolerance for diversity, respect for the rule of law, human rights and gender equality.

(1) Recommendation 2008/962/EC of the Parliament and of the Council of 18 December 2006 on Key competences for lifelong learning. [www.european.parliament.org](http://www.european.parliament.org)

## EUROPE / Formation des cadres religieux et enseignement de l'Islam en Europe

**EU164** – Strasbourg, 29-30 mars 2010. Un Colloque international sur le thème *Formation des cadres religieux et enseignement de l'islam en Europe* a eu lieu ces jours-ci au Palais du Conseil de l'Europe. Dans l'attente d'un communiqué de presse, nous présentons l'« *Argumentaire* » de base à partir duquel les exposés et les débats se sont déroulés. <http://www.iesr.ephe.sorbonne.fr/indexx6126.html>

Nous assistons ces dernières décennies à un débat passionné, sinon polémique, autour du fait religieux en général, et de la situation de l'islam et des musulmans en Europe, en particulier. Le culte musulman, qui est devenu partie intégrante du tissu culturel et culturel des sociétés européennes, est passé progressivement du statut d'une religion de migrants à une religion de citoyens européens.

Nouveau venu dans un paysage religieux européen de plus en plus diversifié, le culte musulman doit rattraper son retard historique par rapport aux confessions établies, notamment en matière d'édification de lieux de culte, de référentiel, d'enseignement et de cadres religieux. Dans ce sens, le contexte européen est autant un défi qu'une chance pour l'islam.

Le processus de sécularisation de l'islam dans les pays européens, marqués par une « laïcité culturelle » et l'émergence de nouvelles générations de musulmans européens, remet au centre du débat, les concepts de valeurs, d'éthique et de modèles de transmission. Si les pays d'Europe ont mené des actions en vue de l'institutionnalisation de l'islam, leurs efforts n'ont toutefois pas suffisamment porté sur la question de savoir qui, au sein de l'islam, est chargé d'interpréter et de transmettre la foi et les préceptes, à travers quel contenu et dans quelles structures, aux différentes générations de musulmans d'Europe. Quel rôle doit jouer la mosquée dans ce débat?

Parallèlement au débat sur la formation des cadres religieux musulmans, se pose la problématique de l'enseignement de l'islam aux jeunes générations: faut-il enseigner l'islam ou enseigner la culture musulmane à l'école ou opter pour un enseignement de l'Histoire des religions ? Faut-il laisser cet enseignement aux associations musulmanes, par exemple, mais pour quelle fiabilité ? Quelle structure pour prendre en charge cet enseignement, école publique ou école privée ?

Si les musulmans espèrent du cadre religieux qu'il apporte à la communauté une reconnaissance et des réponses à ses attentes, les états voient en lui une instance dont elles attendent qu'il transmette les normes et les valeurs de la société de résidence à ses coreligionnaires. A partir de là, il est légitime aux yeux des différents acteurs de poser la problématique des cadres religieux venants des pays d'origine, de leur formation et de leur connaissance des sociétés européennes, mais aussi celle du type de coopération et d'échange avec les institutionnels et les universitaires des pays d'origine. Face à ces attentes et sous de nombreux aspects, la situation actuelle est jugée insatisfaisante, et par les musulmans, et par les institutionnels, tant au niveau de la formation des cadres religieux que du périmètre de leurs compétences.

De ce qui précède, une réflexion sereine et un débat responsable sont nécessaires sur la problématique de l'enseignement de l'islam, quant à la nature de l'offre éducative pour les jeunes générations, et sur les contours de la formation des cadres confessionnels musulmans qui sont censés avoir la fonction de guide et de conseiller pour les musulmans d'Europe.

Considérant l'importance et la portée du débat sur les enjeux de l'enseignement de l'islam et de la formation des cadres religieux musulmans en Europe, le CCME organise au Conseil de l'Europe à Strasbourg, en collaboration avec la Grande Mosquée de Strasbourg et sous le patronage du Secrétaire

Général du Conseil de l'Europe, un colloque international intitulé « Formation des cadres religieux et enseignement de l'islam en Europe » les 29-30 mars 2010. Ainsi, et après quelques interventions en plénière sur la problématique soulevée par l'enseignement de l'islam et par la formation des cadres religieux musulmans en Europe, les travaux se dérouleront autour des espaces thématiques suivants :

- espace 1 **les législations européennes et l'enseignement des religions en Europe**
- espace 2 **l'enseignement de l'islam en Europe**
- espace 3 **les législations européennes et la formation des cadres religieux**
- espace 4 **la formation des cadres religieux musulmans : défis et perspectives**

## **EUROPE / Débats européens sur les signes publics des minorités religieuses**

**EU165** - Bruxelles, février 2010. Le débat sur l'édification de lieux de culte musulmans - la mosquée et son emblème, le minaret - touche des pays européens différents, comme **la Grande-Bretagne, l'Italie, les Pays-Bas, le Danemark, l'Allemagne et l'Autriche** (depuis 2008, les Länder autrichiens de Carinthie et du Vorarlberg interdisent la construction de minarets). A l'exception de l'Autriche donc, l'issue de la votation suisse marque un tournant en Europe dans la mesure où l'on est passé du débat politique à une *décision* politique d'envergure. Du côté helvétique, il faut préciser que l'initiative doit encore être transposée dans la Constitution. Et ceci ne pourra pas être le cas si elle est jugée violant le droit international: un éventuel arrêt de la Cour européenne des Droits de l'Homme pourrait, après épuisement des recours au niveau judiciaire suisse, statuer sur la question. Il faut noter que le gouvernement et le Parlement suisses eux-mêmes avaient recommandé le rejet par le peuple de l'initiative, car «en contradiction avec de nombreux *droits fondamentaux inscrits dans la Constitution fédérale*», portant «*atteinte aux droits de l'homme*» et menaçant la « *paix religieuse* ».

Tant la **Fédération des Eglises protestantes** de Suisse que la **Conférence des Evêques catholiques** suisses s'étaient prononcées *en défaveur* de l'initiative populaire. Rappelant son attachement aux valeurs chrétiennes et aux principes démocratiques du pays, la Conférence épiscopale rappelait que «(les minarets, comme les clochers des églises, sont un signe de la présence publique d'une religion » et que «*l'interdiction générale de construire des minarets fragiliserait les efforts nécessaires pour établir une attitude d'accueil réciproque dans le dialogue et le respect mutuel*». Au Vatican, alors que Mgr Antonio Veglio, président du Conseil pontifical pour la pastorale des migrants et des personnes en déplacement, se solidarisait avec cette position, son secrétaire, Mgr Agostino Marchetto, affirmait que l'initiative populaire suisse n'enfreignait pas la liberté de culte, puisqu'elle ne s'opposait pas au droit d'édifier des mosquées: le vote manifeste une préoccupation concernant «*la physionomie du pays, la question de la visibilité, mais ne concerne pas la liberté religieuse*». [Vincent Legrand, *Europe Infos*, févr.2010, p.10-11].

• A lire également sur ce sujet : Patrick Haenni & Stéphane Lathion (dir.), *Les minarets de la discorde - Eclairages sur un débat suisse et européen*, Gollion. Infolio / Religioscope, 2009,111 p. - Stefano Allievi, *Conflicts over Mosques in Europe - Policy issues and trends*, London, NEF Initiative on Religion and Democracy in Europe /Alliance Publishing Trust 2009,103.

## **AUSTRIA / L'Università forma i futuri insegnanti di religione islamica**

**AT12** - Wien, autunno 2009. L'università di Vienna ha istituito un diploma per gli *imam* delle comunità musulmane e ha organizzato un corso di formazione fondato sui valori della società austriaca. Intitolato «*Imam in Europa*», il corso pilota offre, dall'autunno 2009, corsi sul sistema politico e giuridico austriaco e particolarmente sui diritti fondamentali e sull'interpretazione dell'insegnamento della religione islamica nel contesto europeo. Il corso di studi, distribuito su due semestri, può accogliere un massimo di trenta studenti. Questi dovranno aver studiato obbligatoriamente e preventivamente i fondamenti della visione teologica musulmana; solo successivamente potranno essere formati riguardo alla teologia cristiana.

La **formazione degli «insegnanti di religione» musulmani** e le attività d'una organizzazione specifica che rappresenta i 350.000 musulmani in Austria sono state criticate per le modalità di reclutamento e di selezione. Da un sondaggio compiuto a fine gennaio 2009 è emerso che il 22% degli insegnanti di religione islamica rifiuta la democrazia. Il ministro dell'educazione Claudia Schmied aveva annunciato che per gli insegnanti di religione islamica la firma di un nuovo contratto di lavoro avrebbe dovuto comportare il riconoscimento esplicito della democrazia, dei diritti dell'uomo e della Costituzione. Lo stesso ministro dell'educazione aveva licenziato una insegnante di religione musulmana che aveva svolto propaganda antisemita, mentre l'espulsione da parte dell'organizzazione educativa musulmana di un insegnante non credente aveva suscitato reazioni da parte della classe politica. Paese concordatario, l'Austria impiega **394 insegnanti di religione musulmana per 50mila studenti** di tale confessione. I corsi di religione, salvo eccezioni, sono obbligatori negli istituti scolastici di ogni ordine e grado.

Da *Dialoghi di riflessione cristiana*, bimestrale di Lugano, n. 209, dic. 2009, p.10.

## BELGIQUE / Bientôt des profs de bouddhisme dans les écoles?

**BE27** - Bruxelles, mars 2010. Le bouddhisme devrait être officiellement reconnu par le Parlement en 2011. Il rejoindra le catholicisme, le judaïsme, l'islam, la laïcité organisée... Un sondage - effectué auprès de 1000 Belges - avance que près de six personnes sur dix seraient favorables à l'enseignement du bouddhisme à l'école. Celle qui sera bientôt la huitième conviction reconnue - le *Vlaams Belang* reste le seul à s'opposer à sa reconnaissance - pourrait donc faire son entrée bientôt dans les établissements scolaires. Le statut que lui confèrera le Parlement lui ouvre en effet l'accès au financement public des *lamas*, des professeurs de bouddhisme et des « aumôniers » officiant en hôpital et en prison. Petit à petit, le bouddhisme trouve sa place dans notre société. Un lama tibétain encadre déjà une trentaine de détenus, à Lantin. Et une Haute Ecole de Louvain, donne déjà l'opportunité à ses élèves d'opter pour des cours de bouddhisme. S'ils ne sont qu'une douzaine pour l'instant, la proportion d'étudiants intéressés pourraient atteindre 32.000 si toutes les Hautes Ecoles devaient proposer cette option.

Pour le sociologue Erik Stevens, le défi est très important : « *Les autorités et la population belges attendent une présence du bouddhisme à moyen terme dans les écoles, les prisons et les hôpitaux... Des choix stratégiques s'imposent afin que des pools de personnes-ressources puissent se constituer, dans tout le pays* ». Une formation qui passera par la cinquantaine de centres bouddhiques établis en Belgique, qu'il s'agisse de salles de méditation zen, de temples thaï ou d'instituts tibétains.

Edel Maex, secrétaire général de l'UBB (Union bouddhique belge) : « *Nous devons nous préparer dès aujourd'hui. Nos consultants ne devront pas transmettre la tradition dans laquelle ils se sont épanouis, mais bien les valeurs qui rassemblent les grandes écoles du bouddhisme. Notre sondage montre que ce sont nos valeurs communes - non-violence, compassion, bienveillance, écoute, respect de la nature... - qui touchent les Belges. Ce sont ces valeurs et pas une croyance qu'il nous revient de transmettre* »

[[www.enseignons.be/actualites](http://www.enseignons.be/actualites)].

## DEUTSCHLAND / Religiöse Pluralisierung verlangt Weiterentwicklung des theologischen und religionswissenschaftlichen Feldes

**DE56** – *Le Conseil allemand de la science (Wissenschaftsrat) a remis un rapport le 29/01/2010 où il rend compte de l'enseignement de la théologie et des sciences religieuses à l'université. Il préconise notamment la création d'instituts d'études islamiques pour la formation des imams et des professeurs de religion.*

Berlin. Wissenschaftsrat, **Pressemitteilung** 1/2/2010. - Die wachsende Pluralität religiöser Zugehörigkeiten in Deutschland und der steigende Bedarf an wissenschaftlicher Expertise in Fragen der Religion stellen neue Anforderungen an Organisation und Leistungsfähigkeit der damit befassten Wissenschaften. Der Wissenschaftsrat empfiehlt deshalb, das theologische und religionswissenschaftliche Feld im deutschen Wissenschaftssystem weiterzuentwickeln. Die dazu notwendigen strukturellen Anpassungen insbesondere der christlichen Theologien und der Ausbau der übrigen Fächer sollten dabei innerhalb des staatlichen Hochschulsystems erfolgen. Das betrifft vor allem auch den Aufbau Islamischer Studien an Universitäten, dies ist der beste Weg, die wissenschaftliche Qualität von Forschung und Lehre zu sichern, das Gespräch mit den anderen Formen wissenschaftlicher Weltauslegung zu intensivieren und auch eine verlässliche theologische Basis für den interreligiösen Dialog zu schaffen.

### Zu den Empfehlungen im Einzelnen:

1. Die **christlichen Theologien** sollten eine stärkere Preisbildung der Fakultäten anstreben und sich intensiver als bislang an fakultätsübergreifenden interdisziplinären Forschungsprojekten beteiligen. Religionslehrer und -lehrerinnen bedürfen angesichts der neuen Pluralität der religiösen Bekenntnisse wachsender fachlicher Kompetenzen. Um diesen steigenden Anforderungen gerecht zu werden, sollten theologische Institute, die für Gymnasien beziehungsweise Sekundarstufen I plus II ausbilden, über eine angemessene fachliche Ausstattung von mindestens fünf Professuren verfügen.

Da es sich bei der Habilitation um eine rein akademische Angelegenheit handelt, richtet der Wissenschaftsrat die dringende Bitte insbesondere an die Katholische Kirche, sich aus dem Habilitationsverfahren zurückzuziehen. Bei Berufungen sollten die Kirchen für ein rasches und für alle Beteiligten verlässliches und transparentes Verfahren der kirchlichen Beteiligung Sorge tragen.

2. Für die **Judaistik/Jüdischen Studien** sowie für die **Religionswissenschaft** empfiehlt der Wissenschaftsrat die institutionelle Ausgliederung aus theologischen Fakultäten. Ihre fachliche Weiterentwicklung sollte durch den Auf- und Ausbau von Instituten sichergestellt werden, die auch personell vier

bis fünf Schwerpunkte des jeweiligen Fachs abdecken. Dies sind institutionelle Voraussetzungen für die eigenständige fachliche Weiterentwicklung und die Ausbildung des wissenschaftlichen Nachwuchses.

3. **Islamische Studien** sind bisher an deutschen Hochschulen noch nicht etabliert. Dieser Zustand wird der Bedeutung der großen nichtchristlichen Glaubensgemeinschaft in Deutschland nicht gerecht. Daher empfiehlt der Wissenschaftsrat, über die Einrichtung von Einzelprofessuren mit islamisch-religionspädagogischer Ausrichtung hinaus künftig an zwei bis drei Standorten im staatlichen Hochschulsystem größere, autonome Organisationseinheiten für Islamische Studien zu etablieren. Neben Lehrkräften für den islamischen Religionsunterricht sollen dort auch Islamische Religionsgelehrte, Fachpersonal für Sozial- und Gemeindearbeit sowie insbesondere der wissenschaftliche Nachwuchs für Islamische Studien ausgebildet werden. [...] [\[http://www.wissenschaftsrat.de/\]](http://www.wissenschaftsrat.de/)

## DEUTSCHLAND / Une formation universitaire est envisagée pour les imams

**DE57** – Osnabrück, 15 février 2010. Un conseil d'experts scientifiques – le *Wissenschaftsrat* - préconise une prise en charge par l'État de la formation des imams. Mais qui doit former les imams? L'Allemagne a désormais pris conscience de l'importance numérique de la communauté musulmane : 4 millions guidés dans la prière par 2000 imams, dont 90 % viennent de Turquie. Mais à qui revient la tâche de former les futurs responsables de la prière et de l'enseignement? Le *Wissenschaftsrat*, un conseil scientifique qui fait des propositions au gouvernement allemand, vient de se prononcer clairement à ce sujet. Dans un communiqué publié lundi 1<sup>er</sup> février 2010, il préconise que l'État se charge, au moins en partie, de la formation des imams, en créant des filières d'études théologiques de l'islam. Les futurs imams qui passeraient par ce programme auraient ainsi une formation comparable à celles des prêtres catholiques et des pasteurs protestants, qui sont en majorité formés par le système universitaire public.

L'idée d'organiser la formation universitaire des imams n'est pas nouvelle. La responsable de l'intégration auprès du gouvernement Schroeder, Marie-Louise Beck, était la première à évoquer le projet en 2004, constatant que la plupart des imams officiant en Allemagne étaient payés et contrôlés par le gouvernement turc, qui les a formés afin qu'ils transmettent les valeurs turques de l'islam en Allemagne. «*Le but doit être d'apporter des critères scientifiques à la formation des imams*», explique Bulent Ucar, professeur de pédagogie de l'islam à l'université d'Osnabrück, une des trois universités en Allemagne qui forment depuis peu les enseignants des cours d'islam dans les écoles publiques. Parmi les partis politiques, le projet proposé par le *Wissenschaftsrat* fait l'unanimité. L'Église catholique et des associations musulmanes ont également émis des avis favorables. Des jalons ont d'ailleurs déjà été posés: l'université de Münster a déjà mis en place un projet-pilote; celle d'Osnabrück devrait s'engager dans la même voie cette année 2010.

Quels sont les obstacles ? La séparation entre les religions et l'État n'étant pas stricte en Allemagne, il n'y a pas d'obstacle juridique à un tel projet. Le problème est plutôt diplomatique: il faudra convaincre les musulmans que la formation dispensée par l'État allemand est au moins équivalente à celle que reçoivent les imams en Turquie. Cela permettra d'éviter que se répète ce qui s'est passé à Münster, il y a deux ans, lorsque 22 des 27 étudiants ont quitté le projet-pilote sur les ordres de leur communauté. Selon Bulent Ucar, un financement public devrait à l'avenir permettre à trois universités d'accueillir chacune 40 à 50 étudiants, à charge pour elles de déposer un dossier de candidature. Les coûts sont estimés à 1,5 million euros par an et par université. «*L'objectif à long terme est que tous les imams passent par les universités publiques*», ajoute Bulent Ucar.

[par Jean-Pierre Bassenge, *La Croix*, 4 février 2010.

## ESPAÑA / Alumnos que reciben formación religiosa católica en el curso 2009-10

**ES43** – Madrid, marzo 2010. De la Comisión episcopal de Enseñanza y catequesis recibamos:

| ALUMNOS               | INSCRITOS        | NO INSCRITOS     | TOTAL            | % alumnos inscritos |               |
|-----------------------|------------------|------------------|------------------|---------------------|---------------|
|                       |                  |                  |                  | 2009-10             | 2008-09       |
| Educación Infantil    | 817.582          | 218.417          | 1.035.999        | 78,9 %              | 81,1 %        |
| Educación Primaria    | 1.670.260        | 391.553          | 2.061.813        | 81,0 %              | 82,6 %        |
| E.S.O.                | 803.975          | 540.200          | 1.344.175        | 59,8 %              | 60,5 %        |
| Bachillerato          | 138.837          | 178.366          | 317.203          | 43,8 %              | 46,0 %        |
| <b>TOTAL NACIONAL</b> | <b>3.430.654</b> | <b>1.328.536</b> | <b>4.759.190</b> | <b>72,1 %</b>       | <b>73,6 %</b> |

Baleares es la autonomía en la que menos alumnos estudian religión. Según el último informe comparativo sobre religión elaborado por el ministerio de Educación, Baleares sobresale como la autonomía en la que menos estudiantes siguen la asignatura. La caída de la religión en la estimación de los alumnos es especialmente significativa en la educación pública y se acentúa en los niveles de Secundaria y Bachillerato. Solo uno de cuatro aspirantes a bachilleres (el 28%) recibe lecciones de religión, una proporción que casi se duplica (llega al 42%) en el caso de Secundaria – y aun así las aulas mallorquinas son también las menos pías en este nivel. Hay razones para ello? Las adelanta María Dolores García-Carpintero, portavoz del Obispado en materia educativa: Para empezar, en Mallorca, hay un gran pluralismo religioso, que se refleja también en las clases. Además, en los centros hay alternativas de juego y estudio que son válidas. Y en Bachillerato la razón fundamental es que los alumnos que quieren estudiar religión han de hacerlo fuera de su horario lectivo” (*El País*, 05/02/2010).

## FRANCE / L'Assemblée Nationale s'ouvre au fait religieux

**FR81** – Paris, 13 janvier 2010. La commission des affaires étrangères auditionne, pour la première fois, le responsable du pôle religions au quai d'Orsay, Joseph Maïla [cf. *EREnews* 2009/3, 13]. « *C'est passionnant. Mais objectivement effrayant: notre laïcité à la française n'aura-t-elle été qu'une parenthèse dans l'histoire?* » Sortant de la salle Lamartine, dans les bâtiments de l'Assemblée nationale, ce député semble manifestement ébranlé après avoir écouté, pendant deux heures, Joseph Maïla, le responsable du pôle religions du Quai d'Orsay, évoquer le rôle des religions dans les conflits du monde. Une inquiétude que formulait ainsi, quelques minutes auparavant, Marie-Louise Fort, députée UMP de l'Yonne, à Joseph Maïla, : « *Dans cette situation, notre laïcité doit-elle être désormais considérée comme une "laïcité à la papa", ou peut-elle être encore présentée comme un modèle d'organisation du religieux?* ». Car le monde des religions va mal. Dans un brillant tour du monde planétaire de vingt minutes, le professeur Joseph Maïla, ancien recteur de l'Institut catholique de Paris, a dressé un bilan sans fard, du Kosovo à l'Afghanistan, en passant par la Kabylie: « *On ne peut cacher la montée de la violence due à l'extrémisme religieux.* »

En face, les députés, « *exceptionnellement nombreux* » aux dires d'un administrateur, écoutent, et questionnent. Fait notable, pas un ne remet en cause l'existence de ce nouveau « *pôle des religions* », créé l'été dernier par Bernard Kouchner, pour mieux prendre en compte la dimension religieuse des phénomènes internationaux. Au contraire même: Alex Poniatowski, président UMP de la commission des affaires étrangères, a rappelé que, de l'affaire des caricatures à celle des minarets, sans oublier le voile intégral, l'actualité de la France et du monde ne pouvait se comprendre sans la grille d'analyse religieuse. Certes, la discussion a mis en lumière qu'il s'agissait plus souvent d'une « *utilisation fallacieuse* » du religieux. Mais, comme l'a répété Joseph Maïla, le religieux, même ainsi détourné, a un aspect mobilisateur et fortement identitaire « *qu'on ne peut plus ignorer* ».

Dans ce contexte, quid de la séparation des Églises et de l'État tel que le propose depuis 1905 notre pays? Quelle position la France peut-elle promouvoir? Ses lois « *laïques* », le voile hier, la burqa demain, sont-elles audibles par les autres pays? Ironie des dates, certains députés faisaient justement le va-et-vient avec la salle voisine ou se décidait le sort d'une éventuelle loi sur le voile intégral. Car ce débat-ci – la burqa – n'est pas sans incidence sur la place de la France dans le monde. Joseph Maïla n'a pas caché que l'interdiction du voile intégral serait difficile à expliquer aux autres pays, et susciterait des tensions dans le monde musulman. Pour autant, la position de la France sur les religions ne doit pas être uniquement défensive, a souligné avec force Hervé de Charette (Nouveau Centre). L'ancien ministre des affaires étrangères a ainsi rappelé le rôle de l'Hexagone dans la défense des minorités religieuses dans le monde, notamment des chrétiens en Orient. « *L'essentiel, a expliqué Joseph Maïla, c'est que la laïcité soit définie à partir des notions de tolérance et du vivre-ensemble; dans leur majorité, les conflits religieux actuels sont souvent basés sur une volonté de suppression, d'éradication d'une autre communauté. Le défi, posé aux États mais surtout aux religions, sera alors de démontrer leur capacité à accepter et organiser le pluralisme religieux.* »

[Isabelle Gaulmyn, dans *La Croix* 14 janvier 2010].

## FRANCE / Une proposition de loi pour instituer un enseignement du fait religieux

**FR82** – Paris, 5 février 2010. Pascal Clément, ancien Garde des Sceaux, ainsi que 44 députés ont présenté le 5 février 2010 un projet de loi tendant à renforcer les cours d'instruction civique et à instituer un enseignement du fait religieux dans le cadre scolaire. Prenant comme référence le rapport de Régis Debray, la proposition stipule que cet enseignement est clairement différent d'une démarche prosélyte. « *La France a vocation à faire rayonner dans le monde un certain nombre de valeurs éthiques, de respect et de la dignité humaine et de la parole donnée* ». L'enseignement portera sur ces différents aspects.

Affaire à suivre... mais on ne peut que se réjouir que les parlementaires s'alertent des signaux tels que le repli identitaire, la violence dans le monde scolaire, sportif, économique, dans le milieu hospitalier et éprouvent l'urgence de conforter les bases mêmes de la société.

#### PROPOSITION DE LOI

**Art. 1** - Les écoles, les collèges, les lycées et les établissements d'enseignement supérieur sont chargés de transmettre et de faire acquérir connaissances et méthodes de travail. Ils contribuent à favoriser la mixité, le respect et l'égalité entre les hommes et les femmes, notamment en matière d'orientation. Ils concourent à l'éducation à la responsabilité personnelle et civique. Ils participent à la prévention de la délinquance et à l'apprentissage de la civilité. Ils assurent une formation à la connaissance et au respect des droits de la personne ainsi qu'à la compréhension des situations concrètes qui y portent atteinte, y compris dans le monde de l'entreprise. Ils dispensent une formation adaptée dans ses contenus et ses méthodes aux évolutions économiques, sociales et culturelles du pays et de son environnement européen et international. Cette formation peut comprendre un enseignement, à tous les niveaux, de langues et cultures régionales. Les enseignements artistiques ainsi que l'éducation physique et sportive concourent directement à la formation de tous les élèves. Dans l'enseignement supérieur, il est prévu un enseignement sur la responsabilité des personnes morales et sur l'éthique dans le monde du travail.

**Article 2** - Les programmes scolaires comportent, à tous les stades de la scolarité, des enseignements destinés à faire connaître la diversité et la richesse des cultures et des religions représentées en France. L'école, notamment grâce à des cours d'instruction civique, doit inculquer aux élèves le respect de l'individu, de ses origines et de ses différences.

**Article 3** - Outre les enseignements concourant aux objectifs définis à l'article L. 131-1-1, l'enseignement d'éducation civique comporte, à tous les stades de la scolarité, une formation aux valeurs de la République, notamment du respect de la personne humaine, à la connaissance et au respect des droits de l'enfant consacrés par la loi ou par un engagement international et à la compréhension des situations concrètes qui y portent atteinte. Dans ce cadre est donnée une information sur le rôle des organisations non gouvernementales œuvrant pour la protection de l'enfant.

[omissis]

[<http://www.assemblee-nationale.fr/13/propositions/pion2287.asp>]

## FRANCE / L'enseignement de l'islam au lycée alimente une nouvelle polémique

**FR83** – Paris, 22 février 2010. Le lycée français est sous réforme en ce moment. Le projet de futur **programme d'histoire** de classe de seconde est fortement critiqué par des historiens. Moins de trois mois après le bronchement des professeurs d'histoire, offusqués de voir leur discipline devenir optionnelle en « terminale S », les historiens reprennent le chemin des blogs et des pétitions pour alerter l'opinion publique et dénoncer une dérive «européano-centriste». Objet de leur ire, le projet de nouveau programme d'histoire pour la classe de seconde, qui ferait la part belle à l'Occident chrétien, au détriment de l'étude de la civilisation musulmane. Indices fournis: l'enseignement intitulé «La Méditerranée au XII siècle; carrefour de trois civilisations», qui aborde «les espaces de l'Occident chrétien, de l'Empire byzantin et du monde musulman» devrait être remplacé à la rentrée prochaine par un nouveau thème, «La civilisation rurale dans l'Occident chrétien médiéval, du IX siècle au XII siècle». Certes, une partie de ce nouveau programme abordera l'histoire de « Constantinople à Istanbul : un carrefour de civilisations». Mais pour le secrétaire général de l'association des profs d'histoire-géographie, Hubert Tison, il s'agit d'«une fausse compensation. Elle permet de parler de la prise de la ville par l'Empire ottoman, mais pas de couvrir les contacts entre l'Occident chrétien, Byzance et le monde musulman ». L'association va prochainement demander au ministère de modifier l'intitulé du nouveau programme «afin de permettre de traiter des contacts entre l'Occident chrétien et le monde islamique ». Sur le fond, on ajoute que «dans les anciens programmes, le thème de la Méditerranée au XII siècle était facultatif, alors que, dans les prochains, l'étude de "Constantinople à Istanbul : un carrefour de civilisations" est obligatoire. De plus, il y a des ouvertures sur l'étude de Pékin et sur la capitale aztèque de Tenochtitlan, actuelle Mexico». Quant au fait de critiquer un projet qui serait «européano-centriste», l'inspecteur du ministère Laurent Wirth s'offusque et «demande si maintenant le mot européen est devenu une insulte» ?

■ Pas de quoi convaincre Dominique Borne, président du Conseil de **l'Institut européen en sciences des religions** (IESR). Pour lui, cette façon de botter en touche «n'est pas raisonnable. Pékin ou Tenochtitlan en une heure, ce n'est pas de l'ouverture", c'est juste de l'affichage». L'IESR a d'ailleurs écrit, mercredi 17 février, au ministre de l'éducation nationale pour que «ce programme, trop rapidement réfléchi, soit profondément revu dans son orientation d'ensemble». Ancien doyen des inspecteurs d'histoire, Dominique Borne connaît bien les programmes actuels pour les avoir rédigés. «Ça ne me gêne pas qu'on les change, assure-t-il. Ce qui me choque, c'est que le religieux ait pratiquement disparu, sauf à être réduit à sa dimension exclusivement rurale, latine, catholique et médiévale. Si on décompose

*l'emploi du temps, cela fera environ une heure pour Byzance!*». Pour lui, le risque c'est qu'«on ne traite pas du religieux sérieusement, comme des autres disciplines », et que cela fait émerger «des revendications en faveur d'un enseignement religieux spécifique». [dans *Le Monde*, 22 février 2010].

## FRANCE / Les jeunes ne lisent-ils plus la Bible ?

**FR84** – Paris, 9 février 2010 – « Près de quatre Français sur dix (37 %) déclarent aujourd'hui posséder une bible, mais 26 % seulement la lisent, selon un sondage réalisé par Ipsos sur un échantillon de 1017 personnes pour l'Alliance biblique française, qui a organisé une grande exposition consacrée à la Bible, patrimoine de l'humanité au Palais de l'Unesco, à Paris (du 8 au 12 février, puis itinérante en France : [www.expobible.org](http://www.expobible.org)). Le fait que trois quarts des Français ne lisent jamais la Bible n'est guère étonnant au vu de la sécularisation de la population française. Or, aujourd'hui, **la moitié des moins de 25 ans se déclarent sans religion**. Ce sondage ne fait que confirmer un certain décrochage à l'égard de la religion. Pour autant, les jeunes sont plus nombreux que les seniors de plus de 60 ans à considérer que la Bible est une référence culturelle dans la société française. Ce qui confirme les résultats d'une enquête que nous avons menée auprès des 14-16 ans [cf. *EREnews* 2009/1, 4-5): pour eux, il est acquis que les religions font partie de notre culture et de notre histoire, qu'il faut s'y intéresser et dégager des clés d'intelligibilité, quelle que soit son appartenance ou non à une religion. Tout en étant pour une bonne part sortis du religieux institutionnalisé, les jeunes ont une liberté plus grande à l'égard de la Bible, ainsi qu'un rapport plus décomplexé au religieux que leurs aînés. Les chiffres minoritaires aussi sont intéressants: 11 % des Français se déclarant sans religion disent lire la Bible, et 31 % des non-croyants déclarent y trouver un intérêt religieux ou spirituel. Ce qui montre que l'intérêt pour la Bible dépasse l'appartenance à une Église ou à une synagogue et corrobore le constat qu'aujourd'hui, se dire sans religion ne signifie pas ne pas avoir d'intérêt spirituel. Mais globalement, ce sondage montre qu'il est encore difficile en France d'admettre que s'intéresser à la Bible n'est pas contradictoire avec la laïcité, et qu'on peut la considérer comme un texte littéraire, historique voire religieux sans être soi-même croyant.

À l'inverse dans une société où l'engagement est un choix volontaire, une option personnelle, où l'appartenance à une religion devient une forme de «sous-culture minoritaire », ceux qui s'y reconnaissent sont plus conséquents dans leur engagement. Par exemple, il est fort intéressant de constater que la majorité des catholiques pratiquants fréquentent le texte biblique. La proportion de personnes possédant une Bible qui la lisent a même augmenté. Ainsi l'écart s'accroît entre ceux qui sont très engagés et ceux qui sont totalement indifférents à toute culture religieuse. Ce clivage est une de composantes de la reconfiguration actuelle du paysage religieux.» [Jean-Paul Willaime, sociologue des religions, directeur à l'École pratique des hautes études, dans *La Croix*, 9 février 2010].

## GREAT BRITAIN / New guidance for Religious Education 2010

**GB50** - London, 29 January 2010. From Religious Education Council of England and Wales, a press release by Brian Gates Char: "Today is significant for all who care about the matter of beliefs and values in the nation's life. Religious Education, the designated curriculum area with this focus in primary and secondary schools, is being strongly affirmed in three complementary ways, **new government guidance on RE**, research on teaching related teaching resources, and a statement by the schools minister. There is much here that warrants welcome across the entire RE community:

- from across the Christian churches
- from the range of other faith communities, and the traditions behind them, that enrich this country
- from those who affirm a common humanity, but not religious beliefs
- from those who teach and learn in schools, advisers and inspectors, teacher educators and trainers. and their specialist associations. The challenge is highlighted of how to guarantee that the classroom experience of RE is of high quality for each child and young person in every school and academy".

■ **New Guidance for Religious Education** - The final version of government guidance on RE in schools and academies is now available. It has been developed in partnership between the DCSF and member organisations of the RE Council.

Contents: 1.Context – 2.The importance of RE – 3. The Legal framework, right and responsibilities – 4. Guidance on providing high-quality RE – 5. Good practice for school governors and headteachers – 6. Good practice for people who manage, plan, teach and support RE – 7. Support for RE – 8. Further references. Totally 46 pages.

<http://www.teachernet.gov.uk/teachingandlearning/subjects/re/guidance>

■ **New Religious Education Primary program of Learning** - RE is expressly identified as a distinct area of learning with the new primary curriculum program as published by the QCDA

<http://curriculum.qcda.gov.uk/new-primary-curriculum/areas-of-learning/religious-education/index.aspx>

■ **Research Report on Resources for Teaching RE** - This research by the Warwick Religions and Education Research Unit was commissioned by the DCSF as a key component of the RE Connors RE Action Plan  
<http://publications.dcsf.gov.uk/default.aspx?>

## GREAT BRITAIN / **Bradford: an Interfaith Education Centre**

**GB51** - Bradford, March 2010. The Interfaith Education Centre is part of Education Bradford's Diversity and Cohesion service and works in conjunction with the team to promote community cohesion. Schools are also supported in meeting their statutory duty to provide Religious Education and Collective Worship. The staff at the Interfaith Education Centre includes an advisory teacher for Religious Education and a team of Faith Tutors and associates representing the six major world religions. This team is able to support schools within and outside Bradford Metropolitan District, through:

- *Visits to places of worship*
- *Workshops / lessons and adult training to promote religious and cultural understanding.*
- *Collective worship.*
- *Separate faith worship*
- *Festival celebration assemblies in schools*
- *Advice and guidance on issues relating to RE, worship and cultural diversity...RE guidance.*
- *A library of resources relating to RE, collective worship, PSHCE and Community Cohesion. Illustrative Teaching Materials.*
- *Publications promoting religious and cultural understanding...RE Agreed Syllabus*

The Standing Advisory Council on Religious Education (SACRE) meets regularly at the Interfaith Education Centre. These meetings are open to the public.

[[www.educationbradford.com/%21+school+support+services/interfaith.htm](http://www.educationbradford.com/%21+school+support+services/interfaith.htm)]

## LITUANIE / **Hier la catéchèse scolaire, aujourd'hui l'enseignement de la religion**

**LT05** – Vilnius, automne 2009. [1990-2000]. En 1990, une fois retrouvée l'indépendance de la République Lituanienne, l'enseignement d'une discipline morale (au choix Ethique ou Religion) fut établi légalement. L'ER devint donc une option et il était confessionnel. Pendant cette décennie, les Eglises (catholique, orthodoxe et luthérienne) proposaient dans les écoles publiques un enseignement religieux basé sur le modèle de la catéchèse systématique. Le cours de religion était choisi par des élèves croyants. C'était dans le cadre scolaire qu'était faite l'annonce de la foi sous son aspect de savoir, mais en vue aussi de la préparation aux sacrements. Des volontaires se proposaient pour assumer l'ER, n'ayant eux-mêmes qu'un bagage catéchétique minimal. L'**Eglise catholique**, quant à elle, commença à organiser des cours de formation pour eux. Puis ont été créés à Vilnius, Kaunas et Kretinga des centres de formation de niveau universitaire. L'**Eglise luthérienne** a également refondé une chaire de théologie à l'Université de Klaipėda. De nouveaux programmes et du matériel pédagogique furent édités, mais à cette époque on ne pouvait s'inspirer que de la conception de l'ER et des manuels d'avant-guerre. La pédagogie scolaire et universitaire restait fortement marquée par le modèle éducatif soviétique : participation minimale des enseignés, méthodes autoritaires, manque de dialogue, valorisation du 'par-cœur' au détriment de la réflexion et de la créativité...

[2000-2004] A partir de l'an 2000 nous avons pu avoir un regard plus lucide sur les avantages et les inconvénients de ce type d'ER. Le fait de la **diminution de l'intérêt des élèves** pour la religion nous a conduits à revoir la qualité des cours et à chercher de nouveaux chemins. On a analysé l'efficacité des programmes, la compétence des enseignants, le niveau des programmes des centres de formation. La majorité des collectifs scolaires avait une opinion critique et sceptique sur l'enseignement de la religion: on manquait de professeurs compétents, ils avaient tendance à changer souvent, leur niveau de qualification pédagogique était peu élevé. Dans beaucoup d'écoles il n'y avait pas de local réservé à l'enseignement de la religion. On manquait de manuels et de matériel pédagogique. Le climat psychologique et idéologique des écoles n'était pas toujours favorable à l'éducation religieuse. Dans beaucoup d'endroits on sentait la **concurrence entre les cours d'éthique et de religion**, ce qui faisait obstacle à l'intégration interdisciplinaire des deux matières orientées vers la transmission des valeurs et l'ouverture des élèves à l'intériorité et au questionnement moral. On a remarqué que les programmes, orientés vers une transmission détaillée des vérités de la foi et basés sur des convictions idéalistes, ne répondaient pas aux défis lancés par l'école et la culture contemporaines: le contenu de l'enseignement

n'était pas adapté aux besoins des élèves, on employait encore des méthodes pédagogiques passives, l'ensemble des programmes ne correspondait ni à la nouvelle philosophie de l'Education ni aux exigences de l'inculturation demandée par l'enseignement de l'Eglise. Les études menées nous ont amenés à la conviction que pour l'éducation de la foi ainsi que pour l'éducation à la prière et la préparation aux sacrements, les enfants et les jeunes ont besoin du cadre et du soutien de la communauté chrétienne. Nous avons donc **distingué plus nettement l'enseignement religieux de la catéchèse** et invité toutes les paroisses à prendre en charge la préparation aux sacrements. Cela a impliqué dans les centres de formation universitaires une **préparation pédagogique à double orientation** : enseignement de la religion dans le cadre scolaire et catéchèse dans le cadre paroissial.

**[2004-2010]** En 2004 l'enseignement religieux à l'école a pris **le tournant de l'inculturation**. Nous avons changé le contenu des programmes en fonction des besoins des élèves et des défis lancés par la culture. Les élèves sont encouragés à poser des questions éthiques et existentielles, culturelles ou sociétales et ces questions sont discutées à la lumière de la foi et des sciences. On a aussi intégré la dimension du **dialogue œcuménique et interreligieux**. Le module d'enseignement religieux propose un chemin de communication et de dialogue en mettant en valeur la dimension anthropologique de l'enseignement et l'importance dans notre culture actuelle des questions touchant la foi et le sens de l'existence. Dans le processus du cours de religion on cherche à appliquer une pédagogie active de l'interprétation et de la créativité, pédagogie qui s'ancre dans l'expérience et les modes de pensée des élèves. N'importe qui peut choisir le cours de religion, qu'il ait des convictions religieuses ou non.

Selon la stratégie du système éducatif lituanien, en 2008 tous les programmes de toutes les disciplines ont été renouvelés tant au niveau primaire que secondaire. Le but principal de cette réforme a été un **nouveau système éducatif** qui vise le développement des compétences de l'élève. On a uniformisé la structure des programmes de toutes les disciplines en la fondant sur une conception métacognitive et holistique de l'éducation et sur un système d'évaluation qui incite à l'apprentissage. Dans l'enseignement religieux ce qui devient le plus important n'est plus la transmission de savoirs ou l'enseignement de la morale, mais la capacité d'interpréter : apprendre à reconnaître les phénomènes signifiants de la vie sociale et personnelle, les désirs humains fondamentaux, les analyser et y réfléchir. On accentue et cherche à développer l'estime de soi et le respect de l'autre. La pédagogie se base sur l'expérience réfléchie de la vie.

■ Aujourd'hui l'éducation religieuse dans les écoles en Lituanie passe: - 1/par des cours de religion qui sont confessionnels; - 2/par des cours de science religieuse que les élèves de 1<sup>ère</sup> et Terminale peuvent choisir; - 3/par l'intégration interdisciplinaire qui permet d'analyser des phénomènes religieux dans des cours de diverses disciplines. Pour le moment, les cours de science religieuse ne sont toujours pas proposés, car nous manquons de professeurs formés et de matériel pédagogique adéquat. On commence à peine à former des enseignants dans les universités. Ceci représente pour nous une nouvelle orientation. L'intégration interdisciplinaire se passe déjà dans les écoles, mais cela dépend du niveau de compétence et des capacités de collaboration tant du professeur de religion que des autres enseignants. Il faut apprendre aux élèves les mots, les symboles et les gestes qui sont l'expression de la langue religieuse. L'école publique donne un espace pour poser les questions religieuses dans la société. L'éducation religieuse aide à former des personnes aptes à devenir des citoyens et des créateurs de culture. Dans une société démocratique cet enseignement donne la possibilité de poser ouvertement les questions du sens de la vie, la question de Dieu et de ses relations à l'humanité et chacun, et de l'expression de ces relations au niveau personnel et social.

[Giedrė Rugevičiūtė, Université Pédagogique de Vilnius]

## **RUSSIA / La scuola preferisce “Religioni” o “Etica laica” ai corsi di Ortodossia**

**RU08** – Mosca, gennaio 2010. - L'esperimento di un insegnamento a opzione obbligatoria della religione nelle scuole medie russe (cf. *EREnews* 2009/3) **non sta portando i risultati sperati**. Molti studenti, invece di scegliere il corso di "Fondamenti della cultura ortodossa" hanno scelto i più generici corsi di "Culture religiose" e di "Etica laica". Sarà che i corsi confessionali ortodossi sono affidati a insegnanti inesperti e che i libri di testo sono stati redatti troppo in fretta per essere validi; così - notano osservatori russi - invece che avvicinare i ragazzi e le loro famiglie alla religione, l'effetto è purtroppo quello di allontanarli. Secondo un sondaggio reso pubblico dal ministero dell'Istruzione della regione di Krasnoïarsk, 14.646 famiglie, vale a dire il 58,2% del totale incluso nel programma sperimentale di insegnamento religioso, hanno scelto per i figli le lezioni di *Etica laica*. Sono invece 5.417 (27%) i genitori che hanno scelto *Culture religiose* e assai meno quelli che hanno optato per *Fondamenti della cultura ortodossa* (4.804, pari al 19,1%). Solo l'1% degli intervistati invece si è espresso a favore dei rimanenti tre moduli: 231 famiglie (0,9%) per *Fondamenti di cultura islamica*, 26 famiglie (0,1%) per *Fondamenti di cultura buddista* e 22 famiglie (0,08%) per *Fondamenti di cultura ebraica*.

Krasnoïarsk è il terzo territorio della Federazione, dopo Stavropol e Sverdlovsk, a confermare questa tendenza nella società. Gli analisti fanno notare che pur mantenendo una posizione stabile, la religione ortodossa (che il Patriarcato di Mosca sostiene essere la fede di circa l'80% della popolazione russa) è ancora vista con diffidenza dopo 70 anni di ateismo di Stato.

Secondo osservatori intervistati dal sito *portal-credo.ru*, queste cifre sono anche la dimostrazione che "invece di attrarre persone alla religione, l'insegnamento a scuola le allontana". Per Lyudmila Alekseyeva, a capo del Helsinki Group di Mosca, "non c'è modo migliore per allontanare la gente che lezioni tenute da insegnanti impreparati e su testi inadatti".

Mentre sia la religione ortodossa che le altre ritenute "tradizionali" in Russia (ebraismo, buddismo e islam) avevano una base di testi già redatti in passato su cui strutturare i nuovi manuali scolastici, per "Culture religiose" e "Etica laica" si è partiti da zero e i libri sono stati redatti in modo veloce e sommario da persone non preparate, denuncia Svetlana Solodovnik su *Ezhednevnyy zhurnal*. Che in un suo recente articolo parla anche di "intrusione" della Chiesa russo-ortodossa nella stesura di questi testi. "Il Patriarcato di Mosca - ricorda - ha sempre ritenuto importante che i Fondamenti di etica laica rispecchino lo stesso sistema di valori dell'etica religiosa" (cioè quella cristiano-ortodossa). Andrei Sebentsov, che ha lavorato a lungo nella Commissione governativa per gli Affari religiosi, lo spiega col fatto che la Chiesa russo-ortodossa è stata l'unica promotrice dell'insegnamento della religione a scuola, attribuendosi un ruolo leader nella questione". E c'è chi ora denuncia come il carattere laico di questo tipo di lezioni si stia perdendo a favore di un vero e proprio catechismo nelle scuole. "Ci sembra - racconta Marianna Shakhovic, capo del Dipartimento di filosofia e religione all'Università di San Pietroburgo - che invece di insegnare fondamenti di religione si insegni religione: un conto è spiegare chi era Cristo o cosa è il Vangelo, un conto è far pregare i bambini come alcuni dal Patriarcato di Mosca già suggeriscono di fare".

[dall'agenzia *AsiaNews.it*, consultata il 26 gennaio 2010]

## SLOVENIA / Diritti umani e dottrina sociale nella prima facoltà cattolica

**SLO02** - Lubiana, 11 febbraio 2010. È di "Studi aziendali" la prima facoltà della futura università cattolica in Slovenia, voluta dalla Conferenza episcopale slovena (Ces), che prenderà il via nell'anno accademico 2010/11. A comunicarlo è la stessa Ces che fornisce i dettagli dell'iniziativa: il programma accademico, di durata triennale, si basa sulla *Dichiarazione di Bologna* (1998). I corsi attivati comprendono scienze aziendali ed economiche, principi fondamentali dell'ordine giuridico e competenze in ambito comunicativo. Previsti anche corsi di contenuto umanistico con accento su etica e responsabilità sociale. La facoltà collaborerà con la Federazione internazionale delle università cattoliche, in particolare con quelle di Boston College, Georgetown University, Oxford University, Lyon, Navarra e con la IESE scuola aziendale di Barcellona. Gli studenti potranno svolgere parte degli obblighi accademici frequentando dette università straniere. La missione formativa della facoltà comprende anche attività di ricerca e di sviluppo nell'ambito delle scienze umanistiche e tecnologiche. Il suo compito sarà fondare istituti superiori di diverso indirizzo, biblioteche universitarie, centri studi e case degli studenti che faranno parte della futura università cattolica. Nell'ambito della facoltà sono attivi tre istituti: la Facoltà di Studi aziendali, *Studia Slovenica* e l'Istituto di legge dei diritti umani.

[dalle agenzie stampa Ansa, Sir]

## SVIZZERA / "Scienza delle religioni ed Etica" nelle scuole secondarie

**CH46** - Coira, 1 febbraio 2010. La nuova materia obbligatoria sarà introdotta nel ciclo superiore dall'anno scolastico 2012/13. Il Governo del **Canton Grigioni** ha approvato il relativo piano di massima e la struttura del progetto per l'introduzione della nuova materia religiosa incaricando il Dipartimento dell'educazione, cultura e protezione dell'ambiente dell'attuazione. Il piano prevede di introdurre la "Scienza delle religioni ed etica", di responsabilità dello Stato e obbligatoria per tutti gli allievi, a livello di ciclo superiore della scuola pubblica. Tenendo conto delle sperimentazioni attuate, nel grado elementare la materia verrà introdotta a partire dall'anno scolastico 2017/18.

L'anno scorso il Gran Consiglio aveva presentato un controprogetto ("modello 1+1") alternativo all' "iniziativa dell' etica". Esso ha trovato il sostegno delle Chiese riconosciute dallo Stato e nel maggio 2009 è stato accettato nel quadro di una votazione popolare. La decisione democratica prevede che le Chiese riconosciute dallo Stato continuino anche in futuro a impartire una lezione di religione. In più viene introdotta una lezione di "scienza delle religioni ed etica" obbligatoria per tutti gli allievi. Il piano di massima stabilisce inoltre che la nuova materia "scienza delle religioni ed etica" si orienti il più possibile al *Deutschschweizer Lehrplan 21*, non appena questo sarà disponibile. Inoltre, il Cantone prevede di proporre nei prossimi quattro anni scolastici corsi di qualifica complementare per gli attuali insegnanti per quanto riguarda la materia "scienza delle religioni ed etica". In merito ai programmi didattici definitivi, alla scelta e alla traduzione dei testi didattici, nonché ai dettagli della qualifica complementare degli insegnanti, il Governo deciderà in un secondo momento. Prossimamente un gruppo di lavoro, composto

dai rappresentanti delle Chiese riconosciute dallo Stato e dell'Ufficio per la scuola popolare, elaborerà il programma didattico per il ciclo superiore. La base sarà l'attuale programma didattico dell'insegnamento della religione.

[// *Bernina*, giornale online di Valposchiavo [http://il.bernina.ch/article.php3?id\\_article=8461](http://il.bernina.ch/article.php3?id_article=8461)]

## SUISSE / Le « fait religieux » fera sa rentrée à l'école genevoise en 2011

**CH47** - Genève 4 mars 2010. « Dès 2011, tous les petits Suisses recevront un enseignement du « fait religieux » en classe. Genève, le seul canton à y avoir échappé jusqu'ici pour raison de laïcité, ne fera plus exception à la règle. Une chose est d'ores et déjà certaine, il n'est pas question d'introduire un cours spécifique pour l'enseignement laïque du fait religieux ». « L'option choisie par le Département de l'instruction publique (DIP) est d'aborder toutes ces questions à travers **l'étude des grands textes**, qu'ils soient religieux ou non. La Bible, le Coran, mais aussi l'Odyssee, Montaigne ou Marx par exemple sont des textes de référence », explique Patrick Hess, secrétaire général adjoint au DIP. L'enseignement du fait religieux sera donc intégré dans les enseignements déjà existants, notamment dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté. Deux raisons sont mises en avant pour expliquer ce choix: la séparation Eglises-Etat est réglementée par un cadre légal très strict et la grille horaire n'est pas extensive. Des outils pour mieux vivre ensemble : « C'est l'une des multiples notions de culture générale que l'école se doit de donner aux élèves. Le DIP prend très au sérieux le fait de fournir des connaissances et des compétences aux élèves afin qu'ils puissent mieux comprendre leurs camarades qui ne sont pas issus des mêmes traditions et croyances. L'enjeu est de leur donner des outils pour apprendre à mieux vivre ensemble », conclut Patrick Hess. Cet enseignement des traditions, croyances et modes de vie de plusieurs civilisations sera donc bientôt renforcé. Fin 2009, le DIP genevois avait chargé un groupe d'experts – y compris des membres du groupe 'Culture religieuse et humaniste à l'école laïque, des pasteurs protestants, etc - de l'aider à concevoir un plan d'étude. Elaboré actuellement par les directions de l'enseignement, ce dernier entrera en vigueur à la rentrée 2011.

[par Anne Bouloz : [www.ecolelaïque-religions.org](http://www.ecolelaïque-religions.org);  
[www.protestinfo.ch/201003045265/le-fait-religieux-fera-sa-rentree..](http://www.protestinfo.ch/201003045265/le-fait-religieux-fera-sa-rentree..)].

## BREVI

**BELGIO. La gerarchia non ha più voce nell'università cattolica.** E' nata in settembre 2009 una università completamente ristrutturata, che raggruppa quattro università francofone, inclusa quella cattolica di Lovanio. Un aspetto non secondario della novità è che la Chiesa gerarchica non avrà più alcun potere, ma la decisione è stata presa d'accordo con la Conferenza episcopale stessa. L'identità confessionale dell'università, per statuto, non rimane intaccata, ma è ora affidata pienamente ai responsabili diretti, ai consigli di facoltà, ai professori, agli studenti. [www.uclouvain.be/](http://www.uclouvain.be/)

**ESTADOS UNIDOS. La historia de las religiones, de moda en EE.UU.** Según el blog sobre Estudios Religiosos de la web *The Immanent Frame*, la religión se ha convertido en el campo de estudio preferido en Estados Unidos, con un 7,7% de investigadores que eligen este ámbito con preferencia sobre los demás. Esta cifra es ahora superior a otras áreas que habían gozado de las mayores preferencias en el pasado, como los de historia de las culturas (que ha bajado al 7,5%) y el antaño tan de moda de los estudios sobre la mujer (que ahora apenas supera el 6%). Este renovado interés por la historia de las religiones puede ser un reflejo de una percepción creciente de la religión como una de las fuerzas motrices de las sociedades y su actualidad y relevancia, frente a las teorías que hablaban de un proceso de "desencantamiento" y secularización del mundo. Puede verse el estudio en: <http://www.historians.org/Perspectives/issues/2009/0912/0912new3.cfm>.

**FRANCE. L'Université catholique de Paris a diplômé ses premiers responsables musulmans.** Lundi 25 janvier 2010, une vingtaine d'étudiants, responsables d'associations, imams ou aumôniers musulmans ont reçu leur diplôme à l'Institut catholique de Paris. Aucun des 22 diplômés de la promotion 2009 ne se plaint de l'investissement exigé (quatre cents heures de travail, dont deux cent dix de cours le week-end !) par une formation qu'Olivier Bobineau, sociologue, directeur et maître d'oeuvre du contenu pédagogique du diplôme, qualifie de « véritable antichoc des civilisations ». Lancée sur une idée de la République française et réalisée paradoxalement par l'Institut catholique de Paris en raison du refus, au nom de la laïcité, des universités publiques de dispenser un programme de mise à niveau à des étudiants de confession musulmane, la formation suscite d'ailleurs un intérêt croissant. Cette année, une trentaine d'étudiants, dont quatre femmes et, pour la première fois, des Africains, se sont inscrits. (R.N.)

**FRANCE. Le Haut Conseil à l'intégration suggère de limiter la liberté d'expression religieuse.** Des propositions visant à étendre le régime de neutralité de l'espace public sont à l'étude auprès du Haut Conseil à l'intégration : interdire à des élus de porter un signe ou des tenues religieuses au sein des assemblées délibérantes des collectivités publiques ; interdire aux mères musulmanes qui portent le voile d'accompagner les élèves lors d'une

sortie scolaire... Un rapport est attendu prochainement. Le président du HCI confirme que ces recommandations « ne sont pas l'expression d'une laïcité dure, mais simplement d'une laïcité réaffirmée ».

**FRANCE. Le concours général de théologie fait des adeptes.** Après une première version parisienne, en 2000, le premier concours général de théologie s'est désormais élargi à plusieurs villes de province et a vu le nombre de participants progresser. C'est le samedi 6 février 2010 que s'est déroulé l'épreuve écrite du concours général de théologie pour élèves de classes préparatoires de toutes les filières. Une épreuve organisée en même temps à Paris (au Collège des Bernardins) et à Nantes, mais aussi, et pour la première fois, à Lyon et à Toulouse. L'écrit consiste en cinq questions auxquelles on répond rapidement et en une dissertation ou un commentaire à partir d'un texte de l'évangile. C'est dans le cadre du Jubilé de l'an 2000 que deux prêtres parisiens, alors aumôniers des lycées Henri IV et Louis-le-Grand, organisaient le premier concours général de théologie. L'objectif était: d'intéresser intellectuellement aux questions religieuses et théologiques des élèves de classes préparatoires fréquentant peu leur aumônerie de lycée (FrancePresse).

**FRANCE. « Au nom de la laïcité, les religions sont peu présentes dans les bibliothèques »,** a déclaré au journal *La Croix* (3 février 2010) Valérie Tesnière, directrice de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine. Pourquoi cette réticence? « Dans certains cas, on a affaire à une laïcité plutôt militante de la part des responsables. Le plus souvent, les bibliothèques craignent tout simplement de s'exposer soit aux reproches de manque d'objectivité, soit de remise en cause de la laïcité et ne se jugent pas assez armées pour y répondre. Au nom de la neutralité, de l'objectivité et du pluralisme des opinions, elles renoncent donc à poser le débat. À mes yeux, c'est un faux problème: informer n'est pas contraire à la laïcité. Certaines s'abritent aussi derrière des raisons budgétaires - les livres religieux ne «tourneraient» pas assez - ou d'offre éditoriale. Mais là encore, l'argument ne convainc pas à mon avis ».

**GERMANIA. Una scuola cattolica si trasforma in scuola interreligiosa.** Il vescovo di Osnabrueck intende trasformare la secolare *Johannis-Schule* cattolica in una scuola cogestita con le comunità ebraiche e musulmane, e naturalmente con quelle protestanti, residenti in diocesi. Il progetto, il primo e per ora l'unico in Germania, dovrebbe partire dall'anno 2011-12. L'intenzione dichiarata è quella di promuovere una pedagogia della riconciliazione e della convivenza. In realtà sembra siano in gioco fattori meno ideali, in particolare il fattore demografico. In Germania una scuola confessionale ha diritto ai sussidi statali se ha almeno l'80% di alunni di quella confessione. Ora il calo demografico accusato dalle famiglie cattoliche, oltre all'abbandono della Chiesa di molti adulti, fanno pensare che in un avvenire prossimo la scuola cattolica non potrà più reclutare il tasso richiesto di alunni cattolici. Tanto vale prendere sin d'ora le opportune precauzioni, e garantire alla futura scuola i vantaggi derivanti dalla multi-confessionalità se un giorno verranno meno quelli che erano garantiti dalla mono-confessionalità (KathPress).

**GREAT BRITAIN. Ex giudice sikh: «Lasciate che i nostri ragazzi vadano in classe con il pugnale».** «Ai sikh dovrebbe essere permesso di indossare il pugnale cerimoniale a scuola e in altri luoghi pubblici». È l'appello del primo giudice asiatico britannico, Sir Mota Singh, lanciato a febbraio scorso ad alcune scuole del Regno Unito che hanno imposto il bando ai ragazzi sikh. Secondo la religione indiana i fedeli devono portare sempre il pugnale e il turbante ma sull'arma, seppur simbolica, esistono controversie. «Impedire a un sikh di indossare il pugnale, o kirpan - ha dichiarato l'anziano giudice - non è giusto». E ha continuato: «In Gran Bretagna - nonostante il crimine giovanile molto alto sia legato all'uso di coltelli - non è mai stato registrato alcun incidente che coinvolgesse l'uso del kirpan». Singh, che è anche cavaliere della regina, ha detto che lui non si priva mai del coltello tradizionale. «Lo porto sempre con me da 40 anni. L'ho portato in tribunale, in luoghi pubblici e anche a Buckingham Palace e credo che questa questione debba essere affrontata con un certo livello di sensibilità».

**RUSSIA. La teologia entra all'università.** La teologia ortodossa fa il suo ingresso tra le materie scientifiche riconosciute dallo Stato: avviene in Russia, ex patria dell'ateismo di Stato. L'annuncio arriva da Aleksandr Naurnov, alto dirigente del ministero dell'istruzione e della scienza, come riferisce il quotidiano *Vremia Novostei*. Il primo tentativo di riconoscimento della teologia risale al 2007, quando il concilio ortodosso chiese la parificazione della laurea in teologia a quella in altre materie scientifiche. Ma a frenare la «promozione» fu una lettera all'allora presidente Putin di una decina di accademici, tra cui i due premi Nobel per la fisica Jores Alfiorov e Vital Ginzburg. Gli scienziati ammonirono contro il rischio della clericalizzazione della società e della equiparazione tra fede e scienza. Ma ora la svolta sembra in dirittura d'arrivo: «Il nostro gruppo di lavoro ha già preparato il documento, e si chiamerà "passaporto scientifico di teologia" e descrive tutti i rami e i requisiti della specialità» spiega Naurnov, annunciando che forse già da aprile 2010 potrebbero esserci le prime licenze in teologia (KathPress).

**SVIZZERA. Imam a scuola.** Il Fondo nazionale della ricerca scientifica propone, anche in Svizzera, che gli *imam* siano formati nelle università. I piani di studio e gli insegnanti potrebbero essere forniti da università musulmane, ma un esperto tedesco ha messo in guardia contro questa idea, perché anche professori della prestigiosa università cairota Al Azhar (375.000 studenti, 16.000 professori, facoltà divise per sesso con 150.000 studentesse) difendono tesi non sempre compatibili con i diritti umani universalmente riconosciuti. Il progetto di una scuola per *imam* presso l'università di Friburgo è stato per ora annullato, essendosi annunciati solo otto allievi; sembra possa però iniziare la prossima primavera 2010 (da *Dialoghi*, dic. 2009).

**TURQUIE. Le Parlement Européen regrette.** Dans sa *Résolution* du 10 février 2010, concernant le Rapport d'étape sur la Turquie de 2009, le Parlement européen « regrette que l'incertitude persiste concernant l'éducation religieuse

obligatoire dans les écoles, et invite incessamment le Gouvernement turc à remédier à cette situation » (*Résolution* 10/02/2010, n.22).

VATICAN CITY. **Kasper floats idea of 'ecumenical catechism'** . The Pontifical Council for Promoting Christian Unity has raised the possibility of drafting an "*Ecumenical Catechism*" with the help of Protestant scholars. The council's president, Cardinal Walter Kasper, told participants at an ecumenical seminar in Rome that the proposal had "emerged" from a plenary assembly of his Vatican office. Such a catechism would be written in consultation with the council's ecumenical partners but "ultimately authorized only by the competent Catholic authority". Cardinal Kasper said he did not yet have any idea how such a catechism could be structured and written but hoped suggestions would come from this week's symposium. "We have affirmed our common foundation in Jesus Christ and the Holy Trinity as expressed in our common creed and in the doctrine of the first ecumenical councils," he told representatives of the Catholic, Anglican, Lutheran, Methodist and Reformed Churches. Stressing the need for "an ecumenism of basics" that identifies and reinforces the common foundation of faith in Christ and of the creed, the cardinal said Churches may hold positions officially, but if their members do not hold firmly to the basics of the faith, dialogue cannot move forward. [The Tablet, 13 February 2010, 29]

## OPINIONS

### Religion, religions, laïcité: quel est le rôle de l'école en Europe ?

**EU166** – Genève, mars 2010. **Philippe Borgeaud**, professeur d'Histoire des religions à l'Université de Genève et membre du comité scientifique de l'Institut européen en Sciences des religions (IESR), discute avec « *Reset- Dialogue on Civilizations* » du rapport école-religion. Il est interviewé par Marco Cesario. Source : <http://www.resetdoc.org/fr/ecole-borgeaud.php> (consulté le 10/03/2010).

**La proposition de donner au cours de religion le même statut qu'un cours d'éthique dans les écoles publiques à Berlin a été sanctionnée lors du référendum du 26 Avril dernier, en Allemagne. Quelle est votre opinion sur ce sujet ?**

Premier point, je ne sais pas ce qu'on appelle « cours de religion ». En tant qu'historien des religions, la définition de « cours de religion » me paraît ambiguë. Je n'arrive pas à savoir s'il s'agit d'un cours sur les religions ou si c'est un cours où on introduit les religions au sein de l'enseignement. Le second point qui complique un peu les choses est que je ne vois pas le rapport avec l'éthique. Veut-on une éthique universelle ? Veut-on proposer un éventail un peu déroutant de la multiplicité des visions du monde ? Je ne comprends pas cet amalgame entre ce qui serait un enseignement de type historique et anthropologique sur les phénomènes religieux et un enseignement éthique qui est d'un autre ordre.

**Éthique séculaire et religion. Le débat est pourtant ouvert. Faudrait-il intégrer les deux aspects dans une même formation de type publique ?**

Ce qui serait souhaitable, c'est une formation sur l'histoire des religions mais pas à n'importe quel niveau. Mon avis personnel, est que ce n'est pas nécessaire de donner cette formation à des élèves de 7 ou 8 ans. Il faut leur apprendre à vivre ensemble avec les différences. Cela est très important. Je vois bien qu'il existe quand même la nécessité d'introduire des cours un peu citoyens qui permettent de faire de la classe un espace de pensée libre où l'on peut débattre des différences. De ce point de vue, l'histoire des religions pourrait être un allié précieux. Mais pas les religions. A mon avis ce n'est pas bon d'introduire un catéchisme pluriel au sein de l'école. Il faut regarder ces choses-là avec un regard un peu lointain, comme disait Levi Strauss. Et si ce regard un peu lointain, on arrive à le faire passer dans les écoles, cela est une bonne chose. Tout cela permet de regarder l'autre avec une certaine tolérance et à mieux comprendre l'autre dans sa différence. Au contraire, introduire une pluralité de catéchismes au sein de l'école me paraît une idée dangereuse.

**Les acquis des religions du point de vue historique peuvent-ils intégrer la formation publique dans les écoles ?**

Ce qui est intéressant ce sont les acquis de l'humanité quand elle pense à l'action des religions. Cela est une réflexion sur l'histoire. On peut réfléchir sur les croisades, sur les bûchers, sur les grands courants mystiques. Mais je ne pense pas que les religions en tant que telles doivent nous amener de la morale dans les écoles. L'école publique dispose d'une morale plurielle et non religieuse.

**Parlons brièvement de la situation en Suisse, Au niveau de l'enseignement de la religion dans les établissements publics, la Suisse est un modèle car elle présente une grande variété d'exemples.**

Oui, cela est vrai. La Suisse est un monde en soi. C'est un microcosme avec toutes les diversités de l'Europe. Il y a des cantons où il n'y a pas de séparation entre la religion et l'Etat, des cantons où ces

deux-là sont complètement séparés. Quant à l'enseignement soit des religions soit du phénomène religieux, c'est extrêmement varié. Genève, par exemple, est un cas particulier où l'on a maintenu une laïcité presque totale jusqu'à maintenant mais on parle déjà d'introduire un enseignement sur le fait religieux. Par contre ce type d'enseignement existe dans les cantons voisins, par exemple à Neuchâtel, dans les cantons du Vaux, dans le Valais, sous des formes différentes à chaque fois.

**En France on parle souvent de laïcité positive comme une défense des valeurs républicaines et constitutionnelles. Mais les communautés considèrent parfois la laïcité comme une forme d'idéologie étatique qui effacerait la spécificité du patrimoine religieux. Peut-on comprendre l'histoire, l'art, la philosophie sans une connaissance adéquate de la religion ?**

Je pense que l'on ne peut pas connaître l'histoire sans connaître les religions. Mais connaître les religions ça ne veut pas dire les pratiquer. D'ailleurs on ne peut pas pratiquer plusieurs religions à la fois. Il s'agit d'une connaissance d'observateur, une connaissance anthropologique, une connaissance scientifique. Le regard anthropologique est un regard d'astronome, cela veut dire regarder les choses à distance, avec sympathie et sans animosité. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de pénétrer intimement dans les différentes traditions religieuses pour les comprendre. S'extérioriser par rapport à une tradition religieuse est un grand pas en direction de la tolérance. Mais il s'agit d'un exercice délicat et compliqué.

**En passant au contexte européen, le discours se fait encore plus délicat. Les références aux racines chrétiennes de l'Europe dans le Traité constitutionnel ont soulevé un tollé de la part des intellectuels, des hommes politiques et des défenseurs de la laïcité. Et pourtant, au niveau européen, le problème existe. Faudrait-il ouvrir un débat public et concevoir également des directives européennes à ce niveau-là ?**

Même au niveau européen, les écoles ne devraient pas être des lieux de diffusion des religions mais uniquement des plateformes de diffusion du savoir. Et de savoir sur les religions aussi. Il ne faut surtout pas que les religions deviennent un sujet tabou et que l'on ne puisse pas en parler au niveau scolaire. A l'école on devrait pouvoir parler de tout. L'école doit être considérée comme un espace de liberté et de réflexion. La sphère religieuse elle-même est une chose que l'école doit analyser et comprendre mais qu'elle ne doit pas introduire en son sein.

**L'émergence de faits religieux (la formation des imams par exemple) peut provoquer des contrastes entre les communautés et les pouvoirs publics. Ces derniers, et l'éducation publique également, ne laissent-ils pas une partie de la société sans repères en l'absence de toute information ?**

Cela est un problème qui se pose mais ce n'est pas au niveau scolaire qu'il faut le régler mais au niveau universitaire. Il y a un désir de formation universitaire. C'est une question qui se pose aussi pour les théologiens catholiques ou protestants. Ça me paraît tout à fait positif par exemple qu'un prêtre connaisse aussi le grec et l'hébreu et l'histoire. Il y a une forme de savoir que l'université peut dispenser. Quant au fait d'introduire le même type de formation pour les imams si j'étais musulman je préférerais que mon imam soit cultivé et formé dans un établissement universitaire, pas seulement privé mais publique. J'aimerais qu'il ait une connaissance aussi des appareils critiques et historiques.

**La formation des cadres religieux pourrait être ainsi accompagnée d'une information sur les principes de la laïcité, sur la constitution, sur les valeurs républicaines mais aussi sur la méthode scientifique et historique...**

Ça me paraît fondamental que quelqu'un qui est appelé à communiquer avec de nombreuses personnes et à enseigner des choses religieuses ait une formation minimale en ce qui concerne les pratiques sociales et intellectuelles qui sont les nôtres. L'enseignement doit considérer tout cela. Mais il faut savoir qu'il y a aussi des athées ou simplement des indifférents. Il faudrait que l'enseignement tienne compte de tout cela et ne fasse pas de privilèges. Il n'y a pas de privilégiés dans le champ religieux de l'enseignement mais il ne faut pas non plus l'ignorer. ■

## **Pour l'enseignement des religions dans les écoles américaines**

*Dilara Hafiz, vice-présidente du Mouvement interconfessionnel de l'Arizona, co-auteur d'un « The American Muslim Teenager's Handbook ». Article écrit pour le Service de presse de Common Ground /CGNews : [www.commongroundnews.org](http://www.commongroundnews.org), consulté le 22/03/10..*

**USA. Phoenix (Arizona)** – « La nécessité d'assurer une formation religieuse de base, qui fait partie du cursus des écoles américaines, appelle une démarche audacieuse et tout à fait nouvelle. La séparation de l'église et de l'état fait qu'enseignants et administratifs hésitent à aborder en salle de classe la question de la religion. Pourtant, il est capital d'entamer de telles discussions, à une époque où les débats sur le terrorisme, la politique et la guerre véhiculent des contre-sens fondamentaux sur les

croyances des uns et des autres. Ne serait-il pas plausible d'entendre parler d'une **tradition judéo - chrétienne - islamique**, plutôt que de traiter l'islam comme «l'autre»? Ces trois religions véhiculent tant de leçons similaires qu'elles doivent être enseignées toutes les trois conjointement. En outre, puisque les gens sort de plus en plus interconnectés, on ne devrait pas négliger le *bouddhisme, l'hindouisme et le sikhisme*, pour ne pas parler des voix, toujours plus fortes, des *agnostiques et des athées*.

Certes, dans tout le pays, les racines du judaïsme, du christianisme et de l'islam sont étudiées, rapidement, tout au long du secondaire. Mais cette focalisation sur l'histoire laisse les élèves dans l'ignorance de l'état actuel des croyances et des pratiques au sein de ces traditions confessionnelles, ainsi que des traits qui leur sont communs. Au lieu de dispenser un enseignement séparé de chaque religion, il vaudrait mieux demander aux organisations interconfessionnelles de formuler un module d'enseignement religieux correspondant à chaque groupe d'âge et permettant de dispenser, de façon unifiée et interdisciplinaire, des **connaissances fondamentales sur les cinq religions les plus suivies**. A certains points de vue, la religion est une question privée et sensible, mais on ne rend cependant pas service à nos élèves en ignorant l'importance d'un discours religieux informé et public. Après tout, les écoles ont pour tâche de fournir les outils qui formeront des diplômés dotés d'une bonne culture générale et d'un esprit citoyen, conscients des libertés fondamentales garanties par la constitution des Etats-Unis.

Quelle forme pourrait revêtir ce **module pédagogique**? Il doit éviter tout prosélytisme, respecter la diversité des pratiques au sein des cultures de chaque confession et, par-dessus tout, **s'interdire tout jugement de valeur**. Les enseignants devront, bien sûr, faire la différence entre la simple ignorance et le préjugé aveugle. On peut par exemple débusquer le stéréotype par des jeux, des jeux de rôle, des récits et des séjours de vacances. Ces techniques pédagogiques bien connues peuvent déboucher sur des discussions animées qui révéleront aux élèves bien plus de ressemblances qu'ils n'auraient cru. Les enseignants doivent avant tout s'assurer que les informations véhiculées par le programme proviennent, pour chaque tradition confessionnelle, des sources interconfessionnelles les plus larges et les plus tolérantes, sans pour autant esquiver les débats historiques et actuels au sein de chaque tradition. Nos élèves sont en premiers ligne du combat pour une société civile éprise de justice et d'égalité dans le cadre de la loi et de la liberté de culte. Leur meilleure *arme* est une éducation honnête et factuelle.

En valorisant les messages positifs communs à toutes les religions, on pourra trouver le **fil unificateur de la citoyenneté**. Même les gens de peu ou de point de foi pourront se rapprocher de leurs voisins pour construire des passerelles de compréhension. Pour commencer, il faut élaborer un module pédagogique simple d'enseignement des religions [...] ». ■

## Decálogo do Professor de Ensino Religioso

**Brasil** - Dal sito brasiliano del GPER (Grupo de Pesquisa Educação e Religião), con sede all'Università cattolica di Curitiba, ci perviene (20 marzo 2010) questo 'decalogo' firmato da Carlos Albérico Leite de Queiroz, e che proponiamo per conoscenza anche ai lettori europei.

[www.gper.com.br/noticias\\_print.php?id=16](http://www.gper.com.br/noticias_print.php?id=16)

1. Participar efetivamente da formação continuada de professores bem como buscar novos conhecimentos e momentos de troca com os colegas para melhoria da sua prática pedagógica.
2. Não impor sua crença, ensinar aos alunos a (re)conhecer e respeitar as diferentes tradições religiosas.
3. Criar um ambiente de respeito e de confiança mútuos.
4. Valorizar a afetividade humana como caminho para uma convivência fraterna e harmoniosa na construção de um mundo melhor.
5. Por em prática todo arcabouço teórico adquirido, libertando-se de praticas tendenciosas.
6. Seguir os eixos temáticos propostos para a idade/série sistematizando referidos conhecimentos.
7. Promover o diálogo entre os diferentes grupos.
8. Formar cidadãos críticos e conscientes de seu papel na sociedade.
9. Evitar que as aulas se tornem monótonas incentivando a participação da turma através de metodologia e materiais adequados.
10. Ser orientador e mediador, facilitando o ensino-aprendizagem.

■ **International Handbook of Inter-religious Education.** Series: International Handbook of Religion and Education, vol. 4. Engebretson K., De Souza M., Durka G., Gearon L. (Eds.), 2010, 1185 p. In 2 volumes, not available separately, Hardcover. ISBN 978-1-4020-9273-2. – Section 1 : The philosophical and theoretical aspects of inter-religious education - Section 2: RE for inter-religious engagement. - Section 3: Inter-religious education for social justice and peace. Not yet published. Available : May 4, 2010. \$ 599.00.

■ **Integrative Religious Education in Europe. A Study-of-Religions Approach,** by Wanda Alberts, Berlin, De Gruyter 2007, pp. 442. - Al centro della riflessione di Wanda Alberts, vi è un modello di insegnamento delle religioni che l'autrice chiama "Integrative Religious Education" e che in italiano si può rendere con l'espressione "insegnamento della religione integrativo": si tratta di un approccio non confessionale, imparziale e basato sullo studio delle religioni, una sorta di piattaforma che include differenti modalità di gestire il pluralismo religioso a scuola. I campi disciplinari in cui si muove l'autrice sono dunque lo studio delle religioni e l'educazione, entro le cui pieghe è introdotto il lettore in un'ampia premessa: apprezzabile è il tentativo di sintetizzare anche gli ultimi dibattiti relativi a questi campi disciplinari, sfiorando anche lo snodo complesso della definizione dell'oggetto di studio. Nella prima sezione, lo scopo è presentare quanto e come due discipline (studio della religione e educazione) contribuiscano alla formulazione dell'insegnamento della religione integrativo e se questo obiettivo è raggiunto a pieno, non lo stesso si può dire per quanto concerne la resa adeguata della complessità delle questioni affrontate e degli approcci presentati. La parte sullo studio delle religioni sembra scritta per chi si occupa di educazione e viceversa. Nella parte centrale del libro Alberts si concentra su due casi studio, l'Inghilterra e la Svezia, per le quali la storia e le dinamiche dell'insegnamento di RE sono descritte nei dettagli: per l'Inghilterra si trovano nove approcci rappresentati da altrettanti progetti, tra i quali spicca per originalità e prossimità con il modello d'eccellenza per l'autrice, l' "approccio interpretativo". La parte finale del volume è dedicata a stabilire le priorità educative e le modalità dell'apprendimento migliori nell'ambito dell' insegnamento della religione integrativo: l'A. propone alcune linee normative che traggono spunto da due snodi centrali nella riflessione pedagogica di questi ultimi decenni, vale a dire la necessità di un profilo educativo non religioso e l'ambito dell'educazione alla cittadinanza.

Tra i meriti che devono essere riconosciuti all'A., vi è non tanto l'aver tracciato il quadro analitico della situazione europea dell'insegnamento delle religioni, visto che i casi trattati da vicino sono quelli inglesi e quello scandinavo, ma il tentativo inedito di avventurarsi in un'operazione di costruzione complessa ed ambiziosa, alla ricerca di un territorio comune europeo su cui realizzare una nuova disciplina scolastica che abbia caratteristiche di metodo e di contenuti uguali e che sia capace di anche di guardare all'Università e alla ricerca; è dunque un ottimo punto di partenza per le future riflessioni sugli sviluppi di una disciplina la cui importanza educativa, sociale e politica è avvertita da più parti, ma non ancora messa a sistema in modo omogeneo nelle scuole della nostra Europa. (Mc. Giorda)

■ **Religion, Politics and Law in the European Union,** by L.N.Lenstean and J.T.S. Madeley editors, Routledge, London 2009, pp.240.

■ **Les évêques et la nouvelle Europe. Textes officiels du Conseils des Conférences épiscopales d'Europe (1992-2006),** Cerf, Paris 2010, pp. 596. Une réunion de 88 documents avec une introduction retraçant l'histoire du CCEE et une postface de Jean-Paul Durand qui en indique les enjeux en termes d' « évangélisation ».

■ **Religious Education Research through a Community of Practice.** Action Research and the interpretive Approach, by Julia Ipgrave, Robert Jackson, Kevin O'Grady, "Religious Diversity and Education in Europe", Band 13, Waxmann, Berlin London New York, 2009, 338 pages. - This book brings together a group of teachers and teacher educators who have researched their own students' learning in schools and universities as part of the EC funded REDCo Project. Combining the methods of action and practitioner research with the key concepts of Robert Jackson's interpretive approach, the book illustrates the collaborative research of a group of professionals working together as 3 community of practice. *Part one* sets out the key ideas of the interpretive approach and action research. *Part two* reports case studies from individual researchers' projects carried out in diverse though related settings: different schools, teacher education and local authority teacher training. *Part three* traces the ideas of the 'interpretive approach', 'action research' and 'community of practice' across the individual studies. *Part four* connects the research with wider themes and findings from the European Commission REDCo Project on religion, education, dialogue and conflict. The book is highly relevant to the work of teachers and teacher trainers in the field of religions and education, to researchers in this field, and to all interested in action research, practitioner research and communities of practice.

#### **Segnaliamo dalle Riviste**

- Gautier Auburtin, *Former à l'intelligence des faits religieux*, Bulletin des Bibliothèques de France, 2010, n.1, 20-25.
- N. Colaiani, D.García-Pardo, C.Mirabelli, *Stato e confessioni religiose in Europa tra separazione e cooperazione*, in Quaderni di diritto e politica ecclesiastica, 2, agosto 2009, 287-306.
- Henri Derroitte, *Le cours de religion catholique en Belgique, hier et aujourd'hui*, Lumen Vitae 64 (2009) 4, 447-468.
- Alois Hiria, *"Religia" în școală: o perspectivă hermeneutică*, Dialog Teologic (Iași, Romania), 12 (2009) 23, 46-70.
- Ana Llano Torres, *Pluralismo ético y derecho en la Enseñanza de Educación para la Ciudadanía*, in Laicidad y Libertades, 9(1), dic. 2009, 251-295.
- Flavio Mondello, *Unione Europea. Religione e Chiesa nel Trattato di Lisbona*, Civitas, 6(2009) 2-3, 183-188.
- Marcello Neri, *Politiche della religione. Teologie confessionali e religioni nelle università pubbliche*, in Il Regno -Attualità, 4/2010, 87-90.

- Flavio Pajer, *Tendenze attuali e prospettive dell'istruzione religiosa scolastica nell'Unione Europea*, in *Orientamenti Pedagogici*, 57 (2010) 1, 27-50.
- Gerhard Robbers (ed.), *Religion in the European Law*, in *Derecho y Religión*, a.IV, 2009 (published annually), Fundación Universitaria Española, Alcalá 93, 28009 Madrid, [fuese@fuesp.com](mailto:fuese@fuesp.com).
- Lourdes Ruano Espina, *La libertad de conciencia y el obligado sometimiento a la ley. Reacciones y respuestas ante la pretensión del Estado de formar la conciencia moral de los menores: el controvertido caso de la Educación para la Ciudadanía*, *Estudios eclesiásticos*, 84 (2009) 331, 663-699.
- Giuseppina Scala, *Recenti mutamenti nelle relazioni tra Stato e confessioni religiose nel nord Europa. Due case studies: Svezia e Norvegia*, in *Quaderni di Diritto e Politica ecclesiastica* 2009, 3, 339-364.
- *L'Unione Europea e le Chiese*, editoriale di *Civiltà Cattolica*, 6 febbraio 2010, I, 213-219; nello stesso quaderno (n. 3831) Luciano Larivera firma un documentato resoconto su *L'Europa che riparte* dopo il Trattato di Lisbona, 292-301.

## EVENTI • AGENDA

- EDINBURGH, 6-8 April 2010: British sociological Association Sociology of Religion Study Group: ***The Changing Face of the Christianity in the 21<sup>st</sup> Century***, University of Edinburgh. [www.isa-sociology.org/](http://www.isa-sociology.org/)
- NEUCHATEL, 6-11 Avril 2010: 135<sup>ème</sup> Congrès national des Sociétés Historiques et Scientifiques. Thème : ***Paysage et religions***. Université de Neuchâtel. [Congres.cths@recherche.gouv.fr](mailto:Congres.cths@recherche.gouv.fr)
- ROME, 7.-11. April 2010 : XIV. Europäisches Forum zum Kath. Religionsunterricht : ***Bildung und Erziehung zu einer Kultur der Liebe***. [www.casabonuspastor.it](http://www.casabonuspastor.it)
- ISTANBUL, 15 to 16 April 2010 : « Istanbul as the meeting of different religions, centre of religious and cultural pluralism. Historical reflections of religious diversity ». Theme: ***Coexistence of Religious and Cultural Diversities: the Experience of Istanbul***, organized by Istanbul University, Faculty of Theology. <http://www.istanbul.edu.tr/ilahiyat/intsempozyum.html>
- TREVES (Trier), Allemagne, 15-17 avril 2010: Colloque interdisciplinaire franco-allemand-luxembourgeois ***Des images pour aujourd'hui ? L'Évangélique d'Egbert de Trèves***. Ce Colloque pousse la réflexion des experts sur les conditions de lecture et d'utilisation de ces enluminures exceptionnelles aussi bien dans la formation des enseignants que dans la pratique pastorale. Conférences, projections, ateliers, visites guidées. Traduction en allemand et en français. Info et inscription : [anmeldung.kat@bistum-trier.de](mailto:anmeldung.kat@bistum-trier.de)
- COPENHAGEN, 21-22 April 2010. International Conference, jointly organized by the *Eurislam network*, based at the University of Strasbourg and the Centre for European Islamic Thought, based at the University of Copenhagen : ***Muslims and political participation in Europe*** ("Public discourses about Muslim participation; political participation as a method or consequence of integration; state policies regarding Muslim political participation; relationship between participation and citizenship; is Muslim participation welcomed or contingent on privatizing the faith?"). [www.euro-islam.info/](http://www.euro-islam.info/).
- BRUSSELS, 4 to 7 Mai 2010 : ***Tools of the Sacred, Techniques of the Secular : Awakening, Epiphany, Apocalypse and Doubt in English-Language Verse***, organised by *Université Libre* de Brussels, explores the changing forms of engagement with or denial of the sacred in contemporary verse. <http://www.ulb.ac.be/philo/langlitt/FB/FB.html>
- STRASBOURG, 10-12 mai 2010: Colloque ***Mémoire et Religions***, organisé par le Centre régional de documentation pédagogique, avec le concours de l'Institut européen en Sciences des religions de Paris-Sorbonne. <http://www.crdp-strasbourg.fr/com/memoire/indez.php>
- MONTREAL, Canada, 21 Mai – 2 Juin 2010, Université Concordia: Congrès annuel de la Société canadienne de Théologie. Thème : ***Le savoir branché***. La réflexion interdisciplinaire théologique en lien avec le génie biologique, la cosmologie, l'écologie, l'épidémiologie, la génétique, les nanosciences, la neuropsychologie, les sciences politiques, la littérature. [www.congress2010.ca](http://www.congress2010.ca)
- GLASGOW, UK, 14 to 15 June 2010 : ***Re-Writing the Bible : Devotion, Diatribe and Dialogue***. A symposium exploring the use of the Bible in contemporary literature, from critical, theological, philosophical and sociological perspectives. <http://rewritingbible2010.blogspot.com/>
- DUBLIN, Ireland, 22 to 23 June: ***Changing Boundaries: Spirituality and Education***, this conference is based on the assumption that the boundaries between spirituality and religion are now changing and a new emerging role for education needs to be considered. Organized by Dublin City University and Wellbeing, Interculturalism and Spirituality in Education Research Consortium. <http://www.spiritualityconference.dcu.ie>

- MILWAUKEE, Usa, 24 to 25 June 2010 : The Conference on **Philosophy in the Abrahamic Traditions** is intended “to provide a formal occasion for philosophers and scholars of the Arabic/Islamic, Jewish and Latin Christian philosophical traditions of the Middle Ages to present current work”. <http://www.AbrahamicTraditions.org>
- FRIBOURG en Suisse, 25-26 Juin 2010. Colloque européen pluridisciplinaire sur le thème **Que nous apprend l'enseignement du fait religieux? / What do we learn from Religious Education ?** Organisé par la Section Sciences des Religions/Religionswissenschaft de l'Université de Fribourg. [www.unifr.ch/sr](http://www.unifr.ch/sr)
- WARSAW, 12-15 July 2010: Seventh Warsaw East European Conference: **Where are we? Post-communist and post-soviet countries over the past twenty years.** [www.isa-sociology.org/](http://www.isa-sociology.org/)
- BIRMINGHAM, UK, 21 to 23 July 2010. Organized by “Religions and Development Research Programme”, the conference **Religion Shaping Development: Inspirational, Inhibiting or Institutionalised?** Will bring together research findings related to religious values and beliefs and faith-based organisations, governance, gender, and conflict. <http://www.rad.bham.ac.uk/index.php?>
- TORONTO, Canada, 15-21 August 2010: XXth IAHR quinquennial World Congress on **Religion a human Phenomenon.** [www.religion.utoronto.ca/resources/iahr/](http://www.religion.utoronto.ca/resources/iahr/)
- VALLETTA, Malta, 26-28 August 2010: Conference **New Perspectives on Religious and Spiritual Education** aims “to provide space for high quality research in religious and spiritual Education. Scholars are invited to present their current research and discuss their findings with a view to theory formation”. <http://www.um.edu.mt/theology/earli>
- WINCHESTER, UK, 5 to 8 September 210: Conference on **Interfaith & Social Change – engagements from the margins.** <http://www.fssconference.org.uk/2010/index.htm>
- UTRECHT, Netherlands, 13 to 15 October 2010: Conference on **Contesting religious Identities.** “The return of religion is ambiguous. How to understand the different roles religions play? The aim of the conference is to build on interdisciplinary insights to analyse the historical and cultural production of religious identities”. <http://www.uu.nl/EN/faculties/Humanities/contestingreligiousidentities/>



### **EREnews**

**Attualità documenti opinioni sugli insegnamenti di religione e lo studio delle scienze delle religioni in Europa**

Via Aurelia 476, I-00165 Roma, Italia – Redazione [fpajer@lasalle.org](mailto:fpajer@lasalle.org) – fax (39)066621301

EREnews è un notiziario elettronico plurilingue, a periodicità trimestrale, inviato a libera richiesta personale. L'iscrizione ha validità annuale e va rinnovata liberamente all'inizio di ogni anno. EREnews diffuso anche da diversi website specializzati. Notizie, documenti e opinioni sono accreditati dalla fonte segnalata. La Redazione non risponde di eventuali inesattezze presenti alla fonte. Anche i destinatari del Notiziario possono segnalare notizie e documenti relativi ai loro Paesi, purché corredati della rispettiva fonte. Il materiale selezionato viene riprodotto possibilmente nella sua lingua d'origine.

Hanno collaborato a questo numero: Mc. Giorda (I), R. Nouailhat (F), G.Rugevičiūte (LT), W. Stierle (D)  
Il numero 2010/1 - 21 pagine, KB 362 - è chiuso e inviato il 31 marzo 2010. Prossimo numero: 30 giugno



**EREnews is open for your contributions**

**Articles, news, documents in the following areas: EU educational policies - Educational policies of the Christian Churches in Europe – Religious Education and Religious Studies in your Country – New programs, supports, practice about RE – Books and articles on young people, religions, school, university, teachers.**